

# LA SÉCURITÉ INCENDIE AU QUÉBEC

STATISTIQUES SUR LES  
INCENDIES DÉCLARÉS EN

2014



ENSEMBLE    
on fait avancer le Québec

Québec 

## POUR NOUS JOINDRE

### MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

Direction générale de la sécurité civile et de la sécurité incendie  
Direction de la sécurité incendie  
Équipe de la prévention et de l'information décisionnelle  
2525, boulevard Laurier, 6<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1V 2L2  
[www.securitepublique.gouv.qc.ca](http://www.securitepublique.gouv.qc.ca)

### ÉQUIPE DE LA PRÉVENTION ET DE L'INFORMATION DÉCISIONNELLE

Téléphone : 418 646-6777, poste 40045  
Sans frais : 1 866 702-9214, poste 2  
Télécopieur : 418 644-4448  
Sans frais : 1 866 605-1675

La présente publication a été préparée par l'Équipe de la prévention et de l'information décisionnelle de la Direction de la sécurité incendie de la Direction générale de la sécurité civile et de la sécurité incendie (DGSCSI) du ministère de la Sécurité publique. Elle a été réalisée par la Direction des communications et elle est accessible sur le site Internet du ministère.

Coordination, recherche, analyse et rédaction : Annie Gravel  
Assistance technique et compilation des données : Geneviève Chabot  
Conception graphique : Dièse

### REMERCIEMENTS

La DGSCSI tient à remercier toutes les personnes qui ont participé de près ou de loin à la préparation de ce document, particulièrement ses collaborateurs du Bureau du coroner et de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail.

### Dépôt légal – 2016

Bibliothèque et Archives nationales du Québec  
Bibliothèque et Archives Canada  
ISBN : 978-2-550-76413-7 (PDF)  
ISSN : 1929-462X

---

# LA SÉCURITÉ INCENDIE AU QUÉBEC

---

STATISTIQUES SUR LES  
INCENDIES DÉCLARÉS EN

2014

# TABLE DES MATIÈRES

<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>7</b>	<b>2. LES INCENDIES DE BÂTIMENTS .....</b>	<b>17</b>
• Les appels d'urgence au 9-1-1 en 2014 .....	8	• <b>2.1.</b> Les incendies de bâtiments .....	17
• Les statistiques sur les incendies déclarés en 2014 .....	9	• <b>2.2.</b> Les feux de cheminée sans propagation .....	18
<b>1. LES INCENDIES DÉCLARÉS EN 2014 .....</b>	<b>11</b>	• <b>2.3.</b> Les incendies de bâtiments avec pertes matérielles .....	19
• <b>1.1.</b> La déclaration des incendies par les municipalités .....	11	• <b>2.4.</b> L'usage des bâtiments endommagés .....	19
• <b>1.2.</b> Les incendies déclarés .....	12	• <b>2.5.</b> Les bâtiments endommagés par catégorie de risque .....	20
• <b>1.3.</b> Les incendies déclarés par type d'incendie .....	13	• <b>2.6.</b> La survenance des incendies de bâtiments .....	21
• <b>1.4.</b> Les incendies déclarés par région administrative .....	14	• <b>2.7.</b> Les décès liés aux incendies de bâtiments .....	22
• <b>1.5.</b> Le taux d'incendies par 1 000 habitants, par région administrative .....	15	• <b>2.8.</b> Le taux de mortalité dans les incendies de bâtiments .....	23
• <b>1.6.</b> Le taux d'incendies par 1 000 habitants, 2010 à 2014 .....	15	• <b>2.9.</b> Les personnes blessées lors d'incendies de bâtiments .....	24
		• <b>2.10.</b> Les accidents de travail et les maladies professionnelles .....	25
		• <b>2.11.</b> L'évaluation des pertes matérielles dans les incendies de bâtiments .....	26

<b>3. LES INCENDIES DE BÂTIMENTS À USAGE RÉSIDENTIEL .....</b>	<b>29</b>	<b>4. LES COMPARAISONS INTERPROVINCIALES POUR LES INCENDIES SURVENUS EN 2013 .....</b>	<b>43</b>	<b>CONCLUSION .....</b>	<b>47</b>
• 3.1. La répartition des incendies.....	29	• 4.1. Le nombre d'incendies par 1 000 habitants.....	44	<b>INDEX PHOTOGRAPHIQUE .....</b>	<b>49</b>
• 3.2. La survenance des incendies .....	31	• 4.2. Le nombre de décès par 100 000 habitants.....	44	<b>ANNEXE – Coûts des services municipaux en sécurité incendie au Québec en 2013, par strate de population .....</b>	<b>50</b>
• 3.3. Le lieu d'origine .....	33	• 4.3. Les pertes matérielles estimées par habitant .....	45		
• 3.4. La source de chaleur .....	35				
• 3.5. Le combustible ou l'énergie qui alimente la source de chaleur .....	36				
• 3.6. Le premier matériau enflammé .....	37				
• 3.7. La cause probable .....	38				
• 3.8. Les systèmes de détection et d'extinction .....	39				



## INTRODUCTION

Le bilan statistique des incendies déclarés en 2014 est marqué, pour une deuxième année consécutive, par une catastrophe destructrice qui s'est inscrite dans la mémoire collective. En janvier 2014, un violent incendie a fait rage à la Résidence du Havre à L'Isle-Verte. Trente-deux personnes âgées ont péri. À quelques mois seulement de la tragédie de Lac-Mégantic, le Québec est encore une fois bouleversé.

Au-delà de ces tristes événements, le nombre d'incendies déclarés en 2014 diminue, confirmant une tendance constatée depuis 2010. Ce résultat est encourageant et pourrait être le fruit des efforts investis par les municipalités dans la mise en œuvre de leur schéma de couverture de risques en incendie, par l'ensemble des partenaires qui offrent une meilleure planification des ressources consacrées à la prévention des incendies ou encore dans les campagnes provinciales de prévention.

Les statistiques annuelles de 2014 couvrent la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2014 et proviennent des données transmises par les municipalités au ministre de la Sécurité publique.

Les données utilisées pour la réalisation du présent rapport ont été extraites de la banque de données du ministère de la Sécurité publique en février 2016. La valeur, la qualité et la fiabilité des statistiques présentées dans ce rapport reposent sur la rigueur et la justesse des renseignements transmis au ministère. Par la nature dynamique de la banque de données qui implique l'ajout de données propres aux années antérieures, il est possible que certains chiffres soient différents de ceux publiés dans les rapports précédents.



## LES APPELS D'URGENCE AU 9-1-1 EN 2014

En 2014, les 29 centres d'appels d'urgence (CU 9-1-1) ont reçu plus de 4,7 millions d'appels d'urgence. Cela représente plus de 12 875 appels par jour. Ces appels ont été faits sur une ligne 9-1-1 du Service public d'appels d'urgence (SPAU) ou sur une ligne administrative (numéro à 10 chiffres).

Les préposés au traitement des appels ont transféré un peu plus de 3,2 millions d'appels soit à un centre secondaire d'appels d'urgence (policiers, ambulanciers ou pompiers), soit vers d'autres services comme l'eau, l'électricité, le gaz, l'environnement, d'autres CU 9-1-1, etc.

Enfin, l'ensemble des appels reçus ne peut être transféré, puisqu'il y a des appels multiples pour un même événement ainsi que des appels non urgents ou indésirables (non fondés). Ils représentent 31,6 % de tous les appels d'urgence, à savoir près de 1,5 million d'appels.

### TRANSFERT DES APPELS

	Nombre	%
Policiers	1 533 089	47,7
Ambulanciers	656 568	20,4
Pompiers	129 314	4,0
Autres services	897 413	27,9
<b>Total</b>	<b>3 216 384</b>	<b>100,0</b>

Des 129 314 appels transmis aux services de sécurité incendie en 2014, moins de 16 000 concernent le combat du feu. Par conséquent, plus de 113 300 appels ont été dirigés vers les services de sécurité incendie pour des secours spécialisés (intervention en présence de matières dangereuses, désincarcération, sauvetage en hauteur, en milieu isolé, en espace clos, nautique ou sur glace), des vérifications diverses (fils électriques, présence de fumée, etc.) ou d'autres types d'interventions (périmètre de sécurité, évacuation, assistance aux citoyens, etc.).



## LES STATISTIQUES SUR LES INCENDIES DÉCLARÉS EN 2014

### LES DISPOSITIONS DE LA LOI SUR LA SÉCURITÉ INCENDIE

La Loi sur la sécurité incendie (RLRQ, chapitre S-3.4) précise les obligations de la municipalité à déclarer un incendie (article 34) et les pouvoirs du ministre à produire des données statistiques (article 142).

#### LA DÉCLARATION D'INCENDIE

34. Toute municipalité locale sur le territoire de laquelle est survenu un incendie doit communiquer au ministre, au plus tard le 31 mars de l'année qui suit l'incendie, la date, l'heure et le lieu de survenance de l'incendie, la nature des préjudices, l'évaluation des dommages causés et, s'ils sont connus, le point d'origine, les causes probables et les circonstances immédiates de l'incendie que sont, entre autres, les caractéristiques de l'immeuble ou des biens endommagés et le déroulement des événements.

Toutefois, un renseignement dont la divulgation risquerait vraisemblablement d'avoir un effet sur une procédure judiciaire dans laquelle la municipalité ou un membre de son conseil a un intérêt peut n'être rapporté que lorsque le jugement dans cette cause est passé en force de chose jugée.

#### LES POUVOIRS DU MINISTRE

142. En outre, le ministre peut :

1. effectuer, faire effectuer ou favoriser des recherches portant sur la gestion des risques d'incendie ou sur la planification des secours ou tendant à l'amélioration des techniques, des méthodes ou des équipements de prévention, de détection, d'alerte ou de lutte contre les incendies ;
2. proposer, coordonner ou exécuter des activités ou des travaux susceptibles de supprimer ou de réduire les risques ou les effets d'un incendie ;

3. faire des analyses des données statistiques et des études sur la situation de la sécurité incendie, à l'échelle nationale, régionale ou locale, ou sur les incidences de cette situation, notamment sur l'économie régionale ou en matière d'assurance, et les rendre publiques.

#### LA PROCÉDURE D'ARCHIVAGE DE LA DÉCLARATION D'INCENDIE

La déclaration d'incendie produite en vertu de l'article 34 de la Loi sur la sécurité incendie demeure la propriété de la municipalité. Cette dernière est tenue de conserver la déclaration d'incendie conformément aux règles d'archivage en vigueur.



# 1. LES INCENDIES DÉCLARÉS EN 2014

## 1.1 LA DÉCLARATION DES INCENDIES PAR LES MUNICIPALITÉS

Les 1 111 municipalités du Québec ont été jointes par l'équipe de la Direction de la sécurité incendie afin de leur rappeler l'obligation de déclarer tous les incendies survenus sur leur territoire, conformément à l'article 34 de la Loi sur la sécurité incendie.

En 2014, 867 municipalités ont transmis au ministère des déclarations d'incendies survenus sur leur territoire. De plus, 113 municipalités ont confirmé n'avoir aucun incendie à déclarer en 2014. Ainsi, plus de 88 % des municipalités québécoises ont respecté leur obligation de déclarer les incendies survenus sur leur territoire respectif.

Les exercices de validation réalisés en 2014 et en 2015 respectivement pour les publications statistiques des incendies survenus en 2013 et en 2014 ont obtenu un très bon taux de réponse des municipalités. De plus, ces exercices ont permis de résoudre certaines difficultés éprouvées par les municipalités lors de la transmission des rapports.

### DÉCLARATION DES INCENDIES PAR LES MUNICIPALITÉS, 2014

Municipalités tenues de déclarer les incendies sur leur territoire	Nombre de municipalités	Nombre de municipalités qui ont déclaré	%
Cantons	44	37	84,1
Cantons unis	2	1	50,0
Municipalités	638	557	87,3
Paroisses	160	138	86,3
Villes	223	210	94,2
Villages	44	37	84,1
<b>Total</b>	<b>1 111</b>	<b>980</b>	<b>88,2</b>

**Note:** La dénomination du type de municipalité est établie selon l'organisation municipale en vigueur au Québec. Voir les documents sur le site du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire : [www.mamrot.gouv.qc.ca/accueil](http://www.mamrot.gouv.qc.ca/accueil)



## 1.2 LES INCENDIES DÉCLARÉS

Depuis 2010, le nombre d'incendies est à la baisse, passant de près de 22 000 incendies à moins de 16 000. Il s'agit là d'une baisse de plus de 27 %. De 2013 à 2014, cette diminution représente plus de 2,6 %.

Plusieurs hypothèses ont été énoncées pour expliquer cette diminution :

- Des activités de prévention efficaces, notamment toutes celles liées à l'élaboration, à la mise en œuvre et à la révision des schémas de couverture de risque ;
- Les changements apportés par les services de sécurité incendie dans leur compilation des données quant à la surchauffe des aliments ou des fils électriques.

### NOMBRE D'INCENDIES DÉCLARÉS AU QUÉBEC, 2010 À 2014

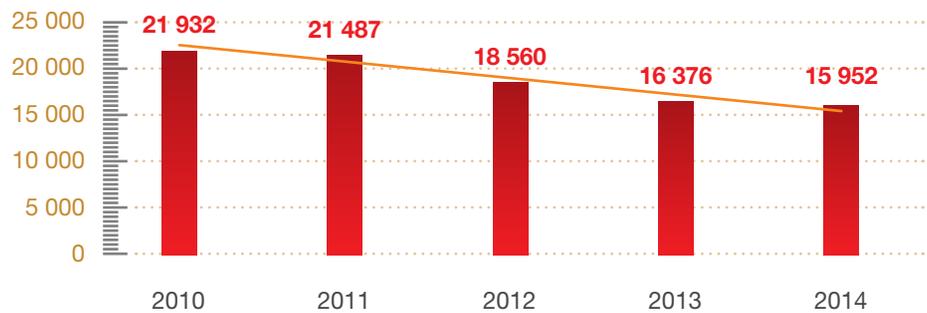




Photo : Lacroix, Jean

### 1.3 LES INCENDIES DÉCLARÉS PAR TYPE D'INCENDIE

Les incendies limités à l'extérieur, sans perte ni victime (code 11) et les incendies limités au bâtiment d'origine (code 16) représentent plus de 70 % de l'ensemble des incendies déclarés.

Les proportions varient légèrement d'une année à l'autre. En 2014, la variation à la baisse est plus importante pour les incendies limités à l'extérieur sans perte ni victime. Toutefois, on a enregistré plus de feux de véhicule (code 12) et de feux de cheminée (code 15) qu'en 2013.

### NOMBRE D'INCENDIES DÉCLARÉS PAR TYPE D'INCENDIE, 2014

Code*	Type d'incendie	Nombre d'incendies	2014 %	2013 %
11	Feu limité à l'extérieur, sans perte causée directement par le feu et sans victime	5 747	36,0	38,4
16	Feu limité au bâtiment d'origine, autre que 15	5 629	35,3	34,6
12	Feu de véhicule limité à l'extérieur	2 222	13,9	12,8
15	Feu de cheminée, sans propagation	1 283	8,0	6,9
13	Feu limité à l'extérieur, autre que 11 et 12	727	4,6	5,1
14	Feu extérieur propagé à au moins un bâtiment	189	1,2	1,3
17	Feu propagé à au moins un autre bâtiment	155	1,0	0,9
<b>Total</b>		<b>15 952</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

\* Guide pour la déclaration des incendies. Contenu du rapport d'incendie.

**Note:** Les résultats sont présentés par ordre décroissant.

## 1.4 LES INCENDIES DÉCLARÉS PAR RÉGION ADMINISTRATIVE

Le pourcentage d'incendies déclarés dans une région administrative est généralement proportionnel à son poids démographique.

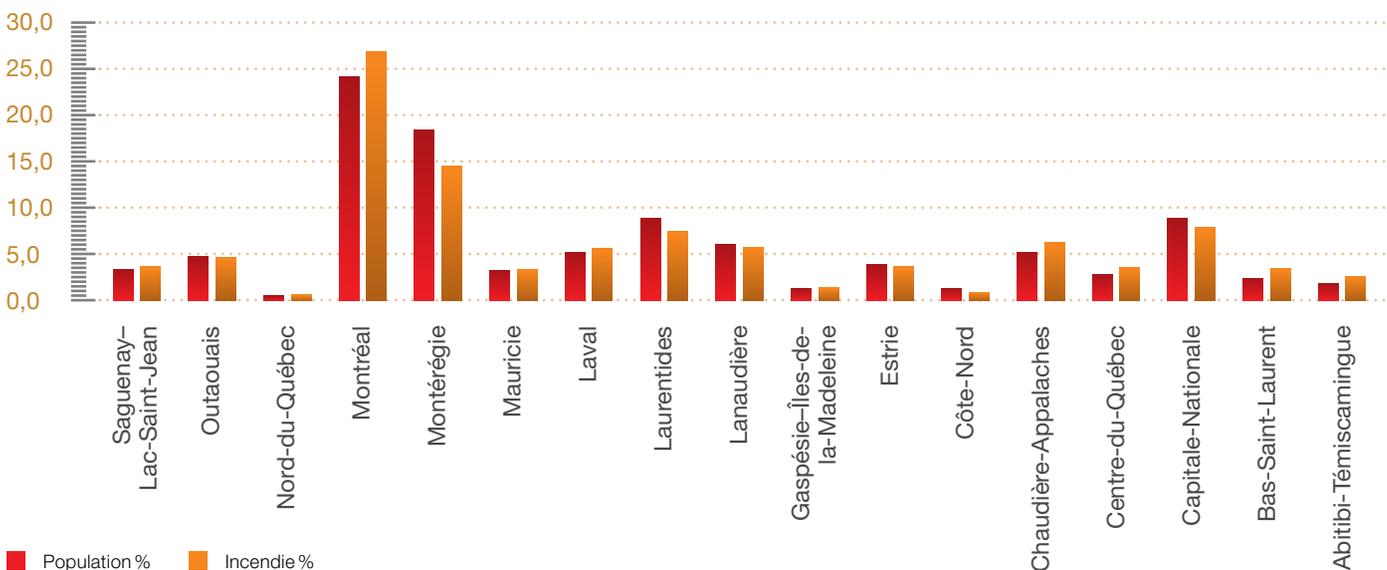
### NOMBRE D'INCENDIES PAR RÉGION ADMINISTRATIVE, 2014

Région administrative	Nombre d'incendies	Incendie %	Population	Population %
Abitibi-Témiscamingue	399	2,5	147 868	1,8
Bas-Saint-Laurent	443	2,8	200 292	2,4
Capitale-Nationale	1 221	7,6	731 838	8,9
Centre-du-Québec	530	3,3	239 990	2,9
Chaudière-Appalaches	973	6,1	419 755	5,1
Côte-Nord	125	0,8	94 906	1,2
Estrie	580	3,6	320 008	3,9
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	208	1,3	92 472	1,1
Lanaudière	891	5,6	492 234	6,0
Laurentides	1 163	7,3	586 051	7,1
Laval	893	5,6	420 870	5,1
Mauricie	521	3,3	266 794	3,3
Montérégie	2 310	14,5	1 508 127	18,4
Montréal	4 285	26,9	1 988 243	24,2
Nord-du-Québec	106	0,6	44 256	0,5
Outaouais	731	4,6	383 182	4,7
Saguenay-Lac-Saint-Jean	573	3,6	277 786	3,4
<b>Total</b>	<b>15 952</b>	<b>100,0</b>	<b>8 214 672</b>	<b>100,0</b>

**Note :** Population provisoire

**Sources :** Statistique Canada, Division de la démographie et Institut de la statistique du Québec, Direction des statistiques démographiques. 11 février 2015.

### PROPORTION D'INCENDIES PAR RÉGION ADMINISTRATIVE, 2014



### 1.5 LE TAUX D'INCENDIES PAR 1 000 HABITANTS, PAR RÉGION ADMINISTRATIVE

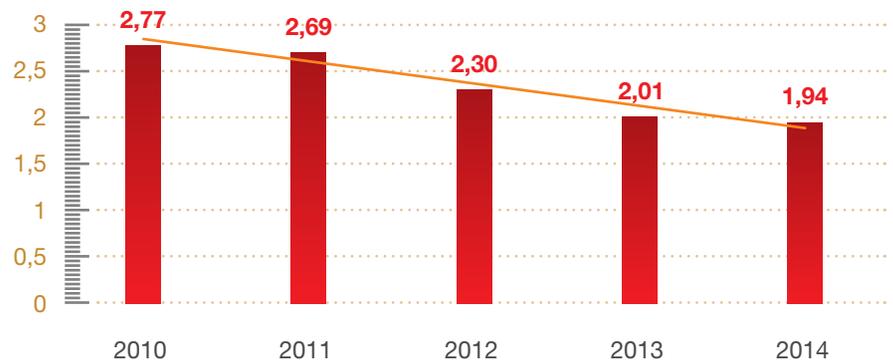
#### NOMBRE D'INCENDIES ET TAUX PAR 1 000 HABITANTS, PAR RÉGION ADMINISTRATIVE, 2013 ET 2014

Région administrative	2013		2014	
	Nombre d'incendies	Taux d'incendies par 1 000 habitants	Nombre d'incendies	Taux d'incendies par 1 000 habitants
Abitibi-Témiscamingue	328	2,22	399	2,70
Bas-Saint-Laurent	410	2,04	443	2,21
Capitale-Nationale	1 150	1,59	1 221	1,67
Centre-du-Québec	571	2,39	530	2,21
Chaudière-Appalaches	1 006	2,40	973	2,32
Côte-Nord	123	1,29	125	1,32
Estrie	683	2,15	580	1,81
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	190	2,04	208	2,25
Lanaudière	864	1,77	891	1,81
Laurentides	998	1,72	1 163	1,98
Laval	923	2,21	893	2,12
Mauricie	607	2,28	521	1,95
Montérégie	2 409	1,23	2 310	1,53
Montréal	4 612	3,08	4 285	2,16
Nord-du-Québec	36	0,82	106	2,40
Outaouais	759	1,99	731	1,91
Saguenay-Lac-Saint-Jean	707	2,54	573	2,06
<b>Total</b>	<b>16 376</b>	<b>2,01</b>	<b>15 952</b>	<b>1,94</b>

### 1.6 LE TAUX D'INCENDIES PAR 1 000 HABITANTS, 2010 À 2014

Le taux d'incendies par 1 000 habitants est passé de 2,77 en 2010 à 1,94 en 2014. Il s'agit d'une diminution de 30 % ou de 0,83 incendie par 1 000 habitants.

#### TAUX D'INCENDIES PAR 1 000 HABITANTS, 2010 À 2014





## 2. LES INCENDIES DE BÂTIMENTS

### 2.1 LES INCENDIES DE BÂTIMENTS

#### INCENDIES DE BÂTIMENTS SELON LE TYPE D'INCENDIE, 2014

Type d'incendie*	Nombre d'incendies	%
16. Feu limité au bâtiment d'origine, autre que 15	5 629	77,6
15. Feu de cheminée, sans propagation	1 283	17,7
14. Feu extérieur propagé à au moins un bâtiment	189	2,6
17. Feu propagé à au moins un autre bâtiment	155	2,1
<b>Total</b>	<b>7 256</b>	<b>100,0</b>

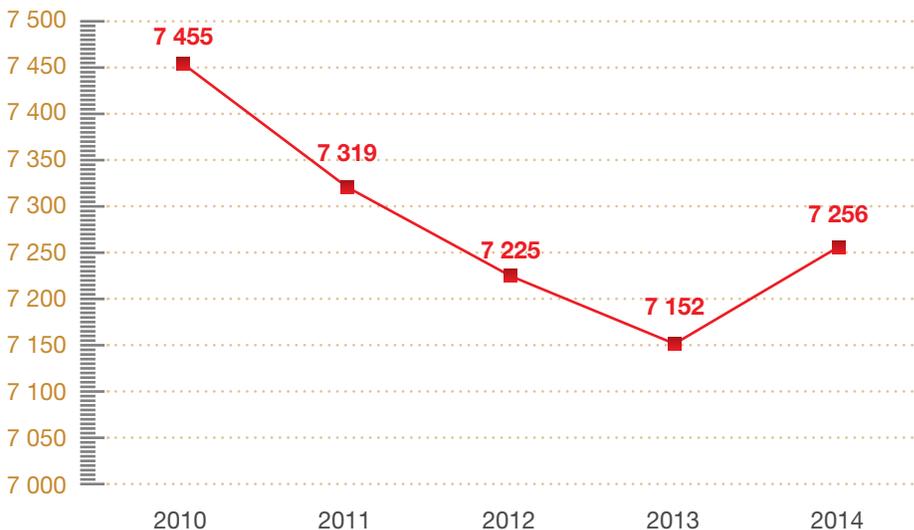
\* Guide pour la déclaration des incendies. Contenu du rapport d'incendie.

**Note:** Les résultats sont présentés par ordre décroissant.

Depuis 2013, le nombre total d'incendies a diminué de 2,6%. En effet, il est passé de 16 376 en 2013 à 15 952 en 2014. Par contre, le nombre d'incendies de bâtiments a connu une augmentation de près de 1,5%. Effectivement, il est passé de 7 152 incendies en 2013 à 7 256 en 2014.

La tendance à la baisse d'incendies de bâtiments observée depuis 2010 s'est interrompue en 2014. Cette situation s'explique principalement par une augmentation du nombre de feux de cheminée sans propagation.

#### NOMBRE D'INCENDIES DE BÂTIMENTS, 2010 À 2014



## 2.2 LES FEUX DE CHEMINÉE SANS PROPAGATION

Les renseignements demandés sur le formulaire de déclaration d'un incendie permettent de documenter les causes et les circonstances d'un incendie de bâtiment, sauf s'il s'agit d'un incendie de type 15 (feu de cheminée sans propagation). En effet, l'absence de perte matérielle justifie, dans ce cas, d'exclure la collecte des renseignements sur les causes et les circonstances de l'incendie. Pour cette raison, les feux de cheminée sont traités distinctement des incendies de bâtiments.

En 2014, les feux de cheminée constituent 17,7 % de l'ensemble des incendies de bâtiments déclarés au ministère. La tendance à la baisse observée depuis quelques années s'est interrompue en 2013.

Les données historiques sur le climat colligées sur le site d'Environnement et Changement climatique Canada<sup>1</sup> indiquent que l'hiver 2013-2014 a été particulièrement froid au Québec. Ces conditions météorologiques expliquent probablement cette recrudescence observée en ce qui concerne les feux de cheminée.

### NOMBRE DE FEUX DE CHEMINÉE SANS PROPAGATION, 2011 À 2014



1. [www.ec.gc.ca/meteo-weather/default.asp?lang=Fr&n=C8D88613-1&offset=1&toc=show](http://www.ec.gc.ca/meteo-weather/default.asp?lang=Fr&n=C8D88613-1&offset=1&toc=show)



### 2.3 LES INCENDIES DE BÂTIMENTS AVEC PERTES MATÉRIELLES

En 2014, les déclarations d'incendies font état de 5 973 incendies de bâtiments ayant entraîné des pertes matérielles sur 6 248 bâtiments. Les dommages matériels aux bâtiments sont dus à l'incendie, au roussissement, au cloquage, à la fumée, à l'eau ou aux autres agents d'extinction de même qu'au combat de l'incendie et à l'exploration des lieux par les pompiers.

### 2.4 L'USAGE DES BÂTIMENTS ENDOMMAGÉS

La codification de l'usage d'un bâtiment endommagé est uniformisée pour l'ensemble du territoire québécois. Comme pour l'année 2013, les données de 2014 confirment que près de trois bâtiments endommagés sur quatre (73,06 %) sont d'usage résidentiel.

### INCENDIES DE BÂTIMENTS (SANS LES FEUX DE CHEMINÉE), 2014

Type d'incendie*	Nombre de bâtiments endommagés	Nombre d'incendies
16. Feu limité au bâtiment d'origine, autre que 15	5 653	5 629
17. Feu propagé à au moins un autre bâtiment	396	155
14. Feu extérieur propagé à au moins un bâtiment	199	189
<b>Total</b>	<b>6 248</b>	<b>5 973</b>

\* Guide pour la déclaration des incendies. Contenu du rapport d'incendie.

**Note :** Les résultats sont présentés par ordre décroissant de bâtiments endommagés.

### USAGE DES BÂTIMENTS ENDOMMAGÉS, 2014

Usage*	Bâtiments endommagés	
	Nombre	%
Résidentiel	4 565	73,06
Commercial	500	8,00
Industries manufacturières	346	5,54
Services	317	5,08
Production et extraction de richesses naturelles	202	3,23
Immeubles non exploités et étendues d'eau	128	2,05
Transports, communications et services publics	103	1,65
Culturel, récréatif et de loisirs	87	1,39
<b>Total</b>	<b>6 248</b>	<b>100,00</b>

\* Liste numérique des codes d'utilisation des biens-fonds. Manuel d'évaluation foncière du Québec, 2012.

**Note :** Les résultats sont présentés par ordre décroissant.



## 2.5 LES BÂTIMENTS ENDOMMAGÉS PAR CATÉGORIE DE RISQUE

La déclaration des incendies prévoit la désignation de la catégorie de risque à laquelle est associé le bâtiment incendié ou endommagé. L'établissement de cette catégorie de risque vise à déterminer les ressources nécessaires pour combattre un incendie de bâtiment et non à établir une occurrence d'incendie.

Les données observées en 2013 et en 2014 indiquent que près d'un incendie sur trois touche des bâtiments à risque élevé ou très élevé. Les hôpitaux, les centres d'accueil, les immeubles à logements multiples, les établissements de détention, les industries et les installations portuaires sont quelques exemples de bâtiments classés à risque élevé ou très élevé.

### BÂTIMENTS ENDOMMAGÉS PAR USAGE ET PAR CATÉGORIE DE RISQUE, 2014

Usage*	Catégorie de risque					Total	%
	1. Faible	2. Moyen	3. Élevé	4. Très élevé	9. Indéterminé		
	<b>Nombre de bâtiments endommagés</b>						
Résidentiel	2 580	955	665	274	91	4 565	73,1
Commercial	21	163	213	94	9	500	8,0
Industries manufacturières	11	37	137	156	5	346	5,6
Services	32	50	93	132	10	317	5,1
Production et extraction de richesses naturelles	40	30	99	24	9	202	3,2
Immeubles non exploités et étendues d'eau	31	30	18	44	5	128	2,0
Transports, communications et services publics	23	13	39	25	3	103	1,6
Culturel, récréatif et de loisirs	23	20	18	23	3	87	1,4
<b>Total</b>	<b>2 761</b>	<b>1 298</b>	<b>1 282</b>	<b>772</b>	<b>135</b>	<b>6 248</b>	<b>100,0</b>
<b>Proportion - catégorie de risque (%)</b>	<b>44,2</b>	<b>20,8</b>	<b>20,5</b>	<b>12,3</b>	<b>2,2</b>	<b>100,0</b>	

\* Liste numérique des codes d'utilisation des biens-fonds. Manuel d'évaluation foncière du Québec, 2012.

**Note:** Le total des résultats est présenté par ordre décroissant.



Photo : Jobin, Renaud

## 2.6 LA SURVENANCE DES INCENDIES DE BÂTIMENTS

### LES HEURES

Depuis 2010, les données confirment qu'en moyenne 28,6 % des incendies de bâtiments surviennent entre 15 h et 19 h 59. Les incendies qui ont lieu entre 10 h et 14 h 59 suivent de près, avec une moyenne de 24,2 % des incendies de bâtiments.

### LES JOURS

Les données observées depuis 2010 confirment que les incendies de bâtiments surviennent sans prédominance pour un jour ou l'autre de la semaine.

### LES MOIS

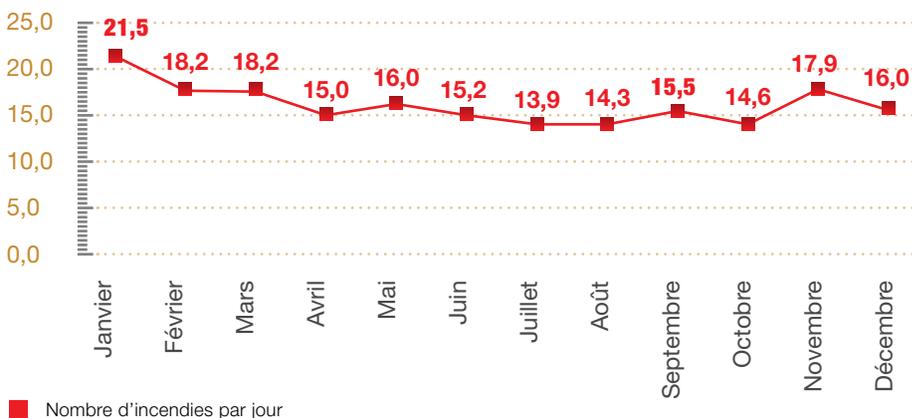
Depuis 2010, une tendance se confirme : c'est en janvier qu'il survient le plus d'incendies de bâtiments.

### NOMBRE D'INCENDIES DE BÂTIMENTS DÉCLARÉS PAR JOUR SELON DE MOIS DE L'ANNÉE, 2014

Mois de l'année	Nombre	%	Nombre d'incendies par jour*
Janvier	667	11	21,5
Février	510	9	18,2
Mars	564	9	18,2
Avril	451	8	15,0
Mai	497	8	16,0
Juin	456	8	15,2
Juillet	432	7	13,9
Août	443	7	14,3
Septembre	465	8	15,5
Octobre	454	8	14,6
Novembre	538	9	17,9
Décembre	496	8	16,0
<b>Total</b>	<b>5 973</b>	<b>100</b>	<b>16,4</b>

\* Le nombre d'incendies par jour (quotient) est obtenu par le nombre d'incendies (dividende)/le nombre de jour dans le mois (diviseur).

### INCENDIES DE BÂTIMENTS PAR JOUR, SELON LE MOIS DE L'ANNÉE, 2014



■ Nombre d'incendies par jour

## 2.7 LES DÉCÈS LIÉS AUX INCENDIES DE BÂTIMENTS

Les données sur les décès liés à des incendies proviennent du Bureau du coroner, organisme responsable d'établir les causes de tout décès survenu au Québec, dont les décès par incendie. Le coroner s'engage à livrer son rapport le plus rapidement possible. Cependant, comme l'investigation du coroner dépend du travail de plusieurs partenaires, il doit attendre leurs rapports pour être en mesure de produire le sien. En moyenne, un délai de 12 mois est nécessaire au coroner pour recueillir et analyser toute l'information pertinente dans le cadre de son investigation ou de son enquête publique. Au terme de son analyse, il rédige un rapport dans lequel il énonce l'identité de la personne décédée, la date et le lieu de son décès ainsi que les causes et les circonstances du décès.

Le nombre de décès déclaré dans les statistiques est donc révisé annuellement au rythme du dévoilement des conclusions du coroner sur les causes des décès.

### ANALYSE DIFFÉRENCIÉE DES DÉCÈS SELON L'ÂGE ET LE SEXE, LIÉS À DES INCENDIES DE BÂTIMENTS, 2009 À 2013

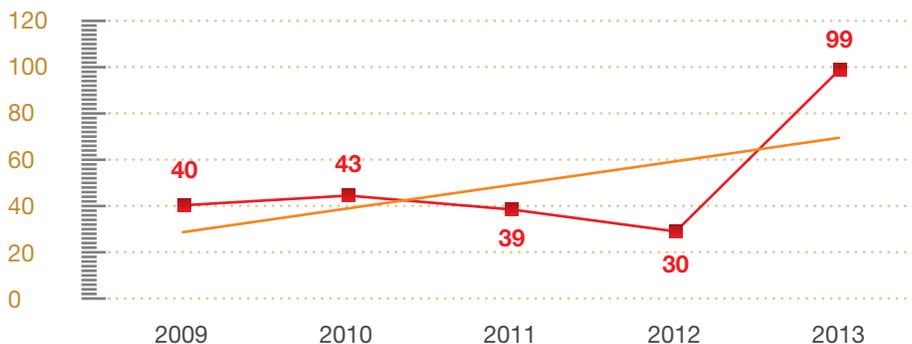
Année	0 à 17 ans		18 à 64 ans		65 ans et +		Nombre de décès
	(M)	(F)	(M)	(F)	(M)	(F)	
2009	0	3	20	2	8	7	40
2010	2	0	18	7	9	7	43
2011	2	2	17	11	5	2	39
2012	0	0	12	6	10	2	30
2013	0	5	43	28	13	10	99*

**Source:** Rapports d'investigation du coroner, Bureau du coroner, novembre 2015.

\* Le Bureau du coroner a confirmé la mort de 47 personnes lors de l'accident ferroviaire survenu le 6 juillet 2013 à Lac-Mégantic.

Les statistiques des 10 dernières années démontrent qu'en moyenne, 50 décès accidentels surviennent annuellement lors d'incendies de bâtiments. Depuis 2009, malgré une année 2012 plutôt exceptionnelle, le nombre de décès tend à augmenter. De plus, avec la tragédie de la Résidence du Havre survenue à L'Isle-Verte en janvier 2014, il est probable que le nombre de décès lors d'incendies de bâtiments soit, pour une seconde année consécutive, supérieur à la moyenne observée.

### DÉCÈS LIÉS AUX INCENDIES DE BÂTIMENTS, 2009 À 2013



## 2.8 LE TAUX DE MORTALITÉ DANS LES INCENDIES DE BÂTIMENTS

### TAUX DE MORTALITÉ PAR 100 000 HABITANTS, LIÉ AUX INCENDIES DE BÂTIMENTS, PAR GROUPE D'ÂGE, 2013

Groupe d'âge	Population*	Proportion de la population	Nombre de décès**	Proportion du nombre de décès (%)	Taux de mortalité par 100 000 habitants
0-17 ans	1 521 298	18,5	5	5,1	0,33
18-64 ans	5 287 455	64,4	71	71,7	1,34
65 ans +	1 405 919	17,1	23	23,2	1,64
<b>Ensemble de la population</b>	<b>8 214 672</b>	<b>100,0</b>	<b>99</b>	<b>100,0</b>	<b>1,21</b>

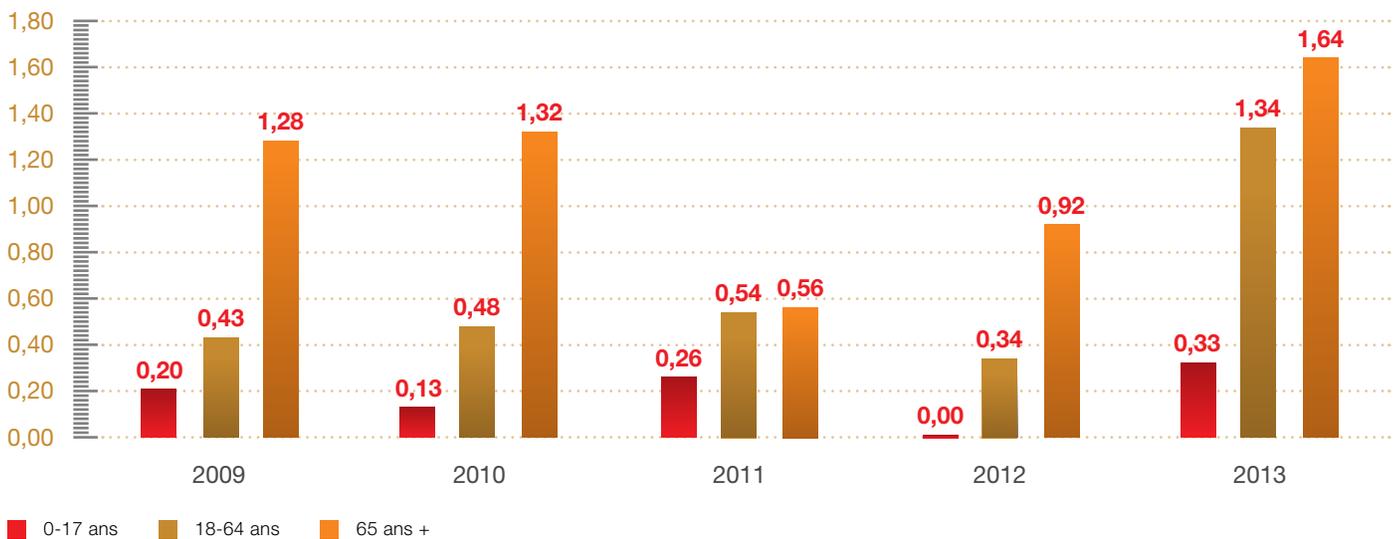
\* Population révisée, Statistique Canada, Division de la démographie, Estimation de la population. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec, 29 septembre 2015.  
 \*\*Rapports d'investigation du coroner, Bureau du coroner, novembre 2015.

En 2013, le nombre de décès a augmenté de façon vertigineuse au Québec, et ce, principalement en raison des 47 décès attribuables à la tragédie ferroviaire survenue à Lac-Mégantic en juillet. Par conséquent, on a enregistré une forte augmentation du taux de mortalité par 100 000 habitants. En effet, comparativement à 2012, le taux de mortalité pour l'ensemble de la population en 2013 a plus que triplé, passant de 0,37 à 1,21.

### TAUX DE MORTALITÉ PAR 100 000 HABITANTS, LIÉ AUX INCENDIES DE BÂTIMENTS, PAR GROUPE D'ÂGE, 2009 À 2013

Groupe d'âge	2009	2010	2011	2012	2013
0-17 ans	0,20	0,13	0,26	0,00	0,33
18-64 ans	0,43	0,48	0,54	0,34	1,34
65 ans +	1,28	1,32	0,56	0,92	1,64
<b>Ensemble de la population</b>	<b>0,51</b>	<b>0,54</b>	<b>0,49</b>	<b>0,37</b>	<b>1,21</b>

### TAUX DE MORTALITÉ PAR 100 000 HABITANTS, LIÉ AUX INCENDIES DE BÂTIMENTS, PAR GROUPE D'ÂGE, 2009 À 2013





## 2.9 LES PERSONNES BLESSÉES LORS D'INCENDIES DE BÂTIMENTS

Les données sur les blessés proviennent des déclarations d'incendies transmises par les municipalités. Le ministère ne dispose d'aucune donnée quant à la sévérité des blessures.

En 2014, 368 personnes ont été blessées lors d'incendies de bâtiments, soit 108 victimes de plus qu'en 2013, où les déclarations faisaient état de 260 blessés.

### ANALYSE DIFFÉRENCIÉE DES BLESSÉS SELON L'ÂGE ET LE SEXE, LIÉS À DES INCENDIES DE BÂTIMENTS, 2014

Sexe	Civils			Pompiers	Total Nombre de blessés
	0 à 17 ans	18 à 64 ans	65 ans et plus		
Masculin	32	146	25	45	248
Féminin	13	73	31	3	120
<b>Total</b>	<b>45</b>	<b>219</b>	<b>56</b>	<b>48</b>	<b>368</b>

En 2013, pour l'ensemble de la population, le taux de blessés par 100 000 habitants était de 3,2. En 2014, il a connu une augmentation de 40 %. À ce stade-ci, les données ne permettent pas d'établir les raisons d'une telle augmentation.

### TAUX DE BLESSÉS PAR 100 000 HABITANTS, LIÉ À DES INCENDIES DE BÂTIMENTS, PAR GROUPE D'ÂGE, 2014

Groupe d'âge	Population*	Proportion de la population	Nombre de blessés	Proportion du nombre de blessés (%)	Taux de blessés par 100 000 habitants
0-17 ans	1 521 298	18,5	45	12,2	3,0
18-64 ans	5 287 455	64,4	267	72,6	5,0
65 ans +	1 405 919	17,1	56	15,2	4,0
<b>Ensemble de la population</b>	<b>8 214 672</b>	<b>100,0</b>	<b>368</b>	<b>100,0</b>	<b>4,5</b>

\* Population révisée, Statistique Canada, Division de la démographie, Estimation de la population. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec, 29 septembre 2015.

Photo: Savard, Annie

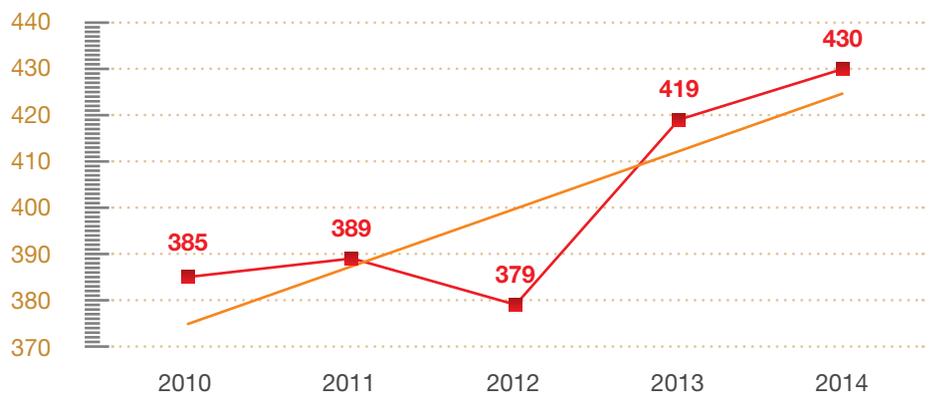


## 2.10 LES ACCIDENTS DE TRAVAIL ET LES MALADIES PROFESSIONNELLES

Depuis 2010, on observe une tendance à la hausse du nombre de demandes d'indemnisation déposées par le personnel spécialisé dans la lutte contre l'incendie. Pour les 5 dernières années, on a enregistré en moyenne 400 demandes par année.

En 2014, ce sont les demandes concernant l'exposition à une substance ou à un environnement nocif qui ont subi la plus forte augmentation, passant de 46 en 2013 à 67 en 2014.

### LES ACCIDENTS DE TRAVAIL ET LES MALADIES PROFESSIONNELLES CHEZ LE PERSONNEL SPÉCIALISÉ DANS LA LUTTE CONTRE L'INCENDIE, 2010 À 2014



### LES ACCIDENTS DE TRAVAIL ET LES MALADIES PROFESSIONNELLES CHEZ LE PERSONNEL SPÉCIALISÉ DANS LA LUTTE CONTRE L'INCENDIE, 2010 À 2014

Type de lésion	2010	2011	2012	2013	2014
Réactions du corps et efforts	175	172	146	185	163
Contact avec un objet ou de l'équipement	84	81	93	91	94
Chutes	64	69	75	70	80
Exposition à une substance ou à un environnement nocif	45	47	48	46	67
Autre événement, exposition et inconnu	5	8	4	9	13
Accidents de transport	8	4	4	11	9
Voies de fait et actes violents	2	6	5	2	2
Feux et explosions	2	2	4	5	2
<b>Total</b>	<b>385</b>	<b>389</b>	<b>379</b>	<b>419</b>	<b>430</b>

**Source :** Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail. Lésions acceptées au 1<sup>er</sup> mars de l'année suivante pour les années 2010 à 2014. Octobre 2015.

**Note :** Les résultats de 2014 sont présentés par ordre décroissant.

## 2.11 L'ÉVALUATION DES PERTES MATÉRIELLES DANS LES INCENDIES DE BÂTIMENTS

L'évaluation des pertes matérielles en bâtiment et en contenu est l'ensemble des dommages matériels dus à l'incendie, au roussissement, au cloquage, à la fumée, à l'eau ou aux autres agents d'extinction de même que ceux dus au combat de l'incendie et à l'exploration des lieux par les pompiers.

En 2014, les pertes estimées en bâtiment s'élèvent à plus de 245 millions de dollars et celles estimées en contenu sont de plus de 150 millions de dollars. Il s'agit d'une baisse de 5 millions de dollars comparativement à l'année précédente.

Les bâtiments endommagés par un incendie en 2014 étaient évalués, avant l'incendie, à plus de 14,8 milliards de dollars. Les pertes matérielles estimées pour ces bâtiments sont de 245 millions de dollars, soit un peu moins de 1,7 % de leur valeur foncière. Par conséquent, à la suite de l'intervention des pompiers, la valeur foncière protégée est évaluée à plus de 14,6 milliards de dollars.

### L'ÉVALUATION DES PERTES MATÉRIELLES POUR LES INCENDIES DE BÂTIMENTS, SELON L'USAGE, 2014

Usage*	Pertes estimées en bâtiment (000\$)	Proportion des pertes en bâtiment (%)	Valeur des bâtiments avant l'incendie (000\$)	Valeur protégée des bâtiments (000\$)	Pertes estimées en contenu (000\$)
Résidentiel	154 566	62,97	3 375 037	3 220 471	77 626
Commercial	38 122	15,53	2 294 815	2 256 694	27 721
Services	17 692	7,21	4 590 567	4 572 875	9 133
Production et extraction de richesses naturelles	14 010	5,71	362 147	348 136	9 009
Industries manufacturières	8 394	3,42	2 758 337	2 749 943	13 787
Culturel, récréatif et de loisirs	5 659	2,31	444 988	439 329	6 324
Immeubles non exploités et étendues d'eau	4 448	1,81	302 568	298 121	1 589
Transports, communications et services publics	2 556	1,04	718 237	715 680	4 953
<b>Total</b>	<b>245 446</b>	<b>100,00</b>	<b>14 846 697</b>	<b>14 601 251</b>	<b>150 142</b>

\* Liste numérique des codes d'utilisation des biens-fonds. Manuel d'évaluation foncière du Québec, 2012.

Bien que la valeur protégée soit considérable, depuis 2010, les pertes matérielles capitalisées atteignent près de 2,4 milliards de dollars. Ces pertes justifient pleinement la nécessité de tenir des activités de prévention.

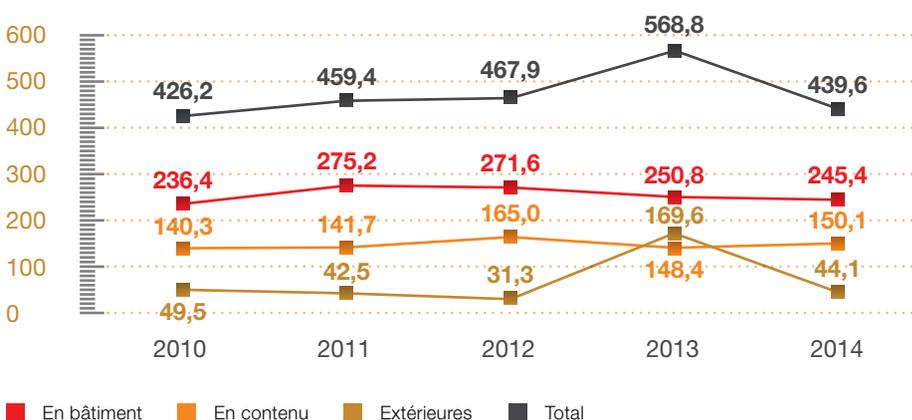
De 2010 à 2014, la variation des pertes la plus importante est survenue en 2013 avec la tragédie ferroviaire survenue à Lac-Mégantic. En effet, les pertes matérielles extérieures déclarées pour ce seul événement représentaient 150 millions de dollars.

Les pertes matérielles estimées par personne en 2014 sont les plus basses observées depuis 2010. Elles sont passées sous la barre des 55 \$ par personne.

### ÉVALUATION DES PERTES MATÉRIELLES DANS LES INCENDIES DE BÂTIMENTS, 2010 À 2014

Évaluation des pertes	Pertes en M\$				
	2010	2011	2012	2013	2014
En bâtiment	236,4	275,2	271,6	250,8	245,4
En contenu	140,3	141,7	165,0	148,4	150,1
Extérieures	49,5	42,5	31,3	169,6	44,1
<b>Total</b>	<b>426,2</b>	<b>459,4</b>	<b>467,9</b>	<b>568,8</b>	<b>439,6</b>

### ÉVALUATION DES PERTES MATÉRIELLES DANS LES INCENDIES DE BÂTIMENTS EN M\$, 2010 À 2014



### PERTES MATÉRIELLES PAR PERSONNE, ACTUALISÉES, 2010 À 2014

Année	Pertes matérielles (en M\$)	Pertes matérielles par personne (en \$)	Pertes matérielles (en M\$ constants*)	Pertes matérielles par personne (en \$ constants*)
2010	426,2	53,91	455,8	57,48
2011	459,4	57,58	480,1	59,96
2012	467,9	58,09	477,2	59,02
2013	568,8	69,75	577,2	70,78
2014	439,6	53,51	439,6	53,51

\* La Banque du Canada utilise les données mensuelles de l'indice des prix à la consommation pour calculer l'inflation. De juillet 2010 à juillet 2011, la variation de l'inflation était de 2,35 %, de juillet 2011 à juillet 2012, de 2,46 %, de juillet 2012 à juillet 2013, de 0,5 % et, de juillet 2013 à juillet 2014, de 1,48 %.



Photo : Hubert, Jean-Simon

### **3. LES INCENDIES DE BÂTIMENTS À USAGE RÉSIDENTIEL**

#### **3.1 LA RÉPARTITION DES INCENDIES**

##### **QU'ENTEND-ON PAR « USAGE RÉSIDENTIEL » ?**

Un bâtiment à usage résidentiel est un logement, un chalet ou une maison de villégiature, une maison mobile, une roulotte, une habitation en commun (maison de chambres et pension, habitation pour groupes organisés, résidence et maison d'étudiants, maison de retraite et orphelinat, maison d'institutions religieuses, autres habitations de groupes), un hôtel-motel résidentiel, un parc de roulettes et de maisons mobiles, une résidence provisoire, autres immeubles résidentiels (habitation pour la chasse, la pêche et la forêt, espace détenu en copropriété divise résidentielle, autres immeubles résidentiels).

**Source :** Liste numérique des codes d'utilisation des biens-fonds, Manuel d'évaluation foncière du Québec, accessible sur le site Web du MAMOT : [www.mamrot.gouv.qc.ca/evaluation-fonciere/manuel-devaluation-fonciere-du-quebec/codes-dutilisation-des-biens-fonds/](http://www.mamrot.gouv.qc.ca/evaluation-fonciere/manuel-devaluation-fonciere-du-quebec/codes-dutilisation-des-biens-fonds/)

En 2014, 4 565 bâtiments à usage résidentiel ont été endommagés lors d'incendies, entraînant des pertes matérielles estimées à plus de 232 millions de dollars.

Rappelons que les dommages matériels aux bâtiments sont dus à l'incendie, au roussissement, au cloquage, à la fumée, à l'eau ou aux autres agents d'extinction de même qu'au combat de l'incendie et à l'exploration des lieux par les pompiers.

### BÂTIMENTS À USAGE RÉSIDENTIEL ENDOMMAGÉS ET PERTES MATÉRIELLES ESTIMÉES, 2014

Code*	Bâtiment résidentiel	Bâtiments		Pertes totales estimées (bâtiment et contenu)	
		Nombre	%	(000 \$)	%
1000	Logement (maison unifamiliale, appartement)	4 012	87,89	207 041	89,17
1100	Chalet ou maison de villégiature	134	2,94	8 809	3,79
1923	Espace de rangement, cabanon	106	2,32	1 819	0,78
1990	Autres immeubles résidentiels	82	1,80	3 330	1,43
1211	Maison mobile	70	1,53	2 157	0,93
1543	Maison pour personnes retraitées autonomes	55	1,21	3 550	1,53
1541	Maison pour personnes retraitées non autonomes (y compris les centres hospitaliers de soins de longue durée)	22	0,48	260	0,11
1590	Autres locaux de groupes	12	0,26	10	0,00
1511	Maison de chambres et pension	10	0,22	2 391	1,03
1921	Stationnement intérieur	8	0,18	138	0,06
1600	Hôtel résidentiel	8	0,18	1 044	0,45
1212	Roulotte résidentielle	6	0,13	141	0,06
1911	Pourvoirie avec droits exclusifs	5	0,11	409	0,18
1922	Stationnement extérieur	4	0,09	104	0,05
1914	Camp forestier	4	0,09	48	0,02
1912	Pourvoirie sans droits exclusifs	4	0,09	54	0,02
1890	Autres résidences provisoires	4	0,09	199	0,09
1553	Presbytère	3	0,07	43	0,02
1913	Camp de chasse et pêche	2	0,04	17	0,01
1702	Parc de maisons mobiles (fonds de terre seulement)	2	0,04	60	0,03
1551	Couvent	2	0,04	1	0,00
1549	Autres maisons pour personnes retraitées	2	0,04	1	0,00
1512	Maison de chambres pour personnes ayant une déficience intellectuelle	2	0,04	413	0,18
1701	Parc de roulottes (fonds de terre seulement)	1	0,02	1	0,00
1610	Motel résidentiel	1	0,02	80	0,03
1559	Autres maisons d'institutions religieuses	1	0,02	35	0,02
1552	Monastère	1	0,02	8	0,00
1539	Autres résidences d'étudiants	1	0,02	29	0,01
1532	Maison d'étudiants (collège et université)	1	0,02	1	0,00
<b>Total</b>		<b>4 565</b>	<b>100,00</b>	<b>232 192</b>	<b>100,00</b>

\* Liste numérique des codes d'utilisation des biens-fonds. Manuel d'évaluation foncière du Québec, 2012.

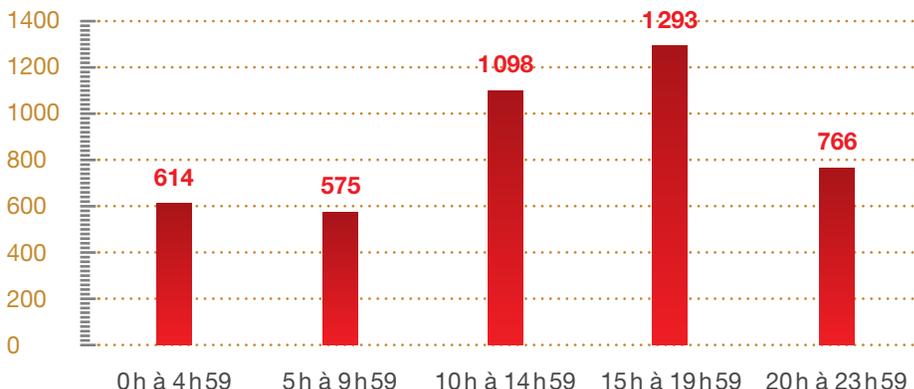
**Note:** Les résultats sont présentés par ordre décroissant.

### 3.2 LA SURVENANCE DES INCENDIES

#### LES HEURES

La tendance observée depuis 2010 est confirmée. La période contenue entre 15 h et 19 h 59 est celle où il survient le plus d'incendies de bâtiments, soit près de 30 %.

#### INCENDIES DE BÂTIMENTS À USAGE RÉSIDENTIEL PAR PÉRIODE DE LA JOURNÉE, 2014



#### LES JOURS

Aucune journée de la semaine ne prévaut sur les autres quant à la survenance d'un incendie.

#### INCENDIES DE BÂTIMENTS À USAGE RÉSIDENTIEL PAR JOUR DE LA SEMAINE, 2014

Jour de la semaine	Nombre	Année (%)
Dimanche	591	13,6
Lundi	628	14,4
Mardi	590	13,6
Mercredi	583	13,4
Jeudi	630	14,5
Vendredi	650	15,0
Samedi	674	15,5
<b>Total</b>	<b>4 346</b>	<b>100,0</b>

## LES MOIS

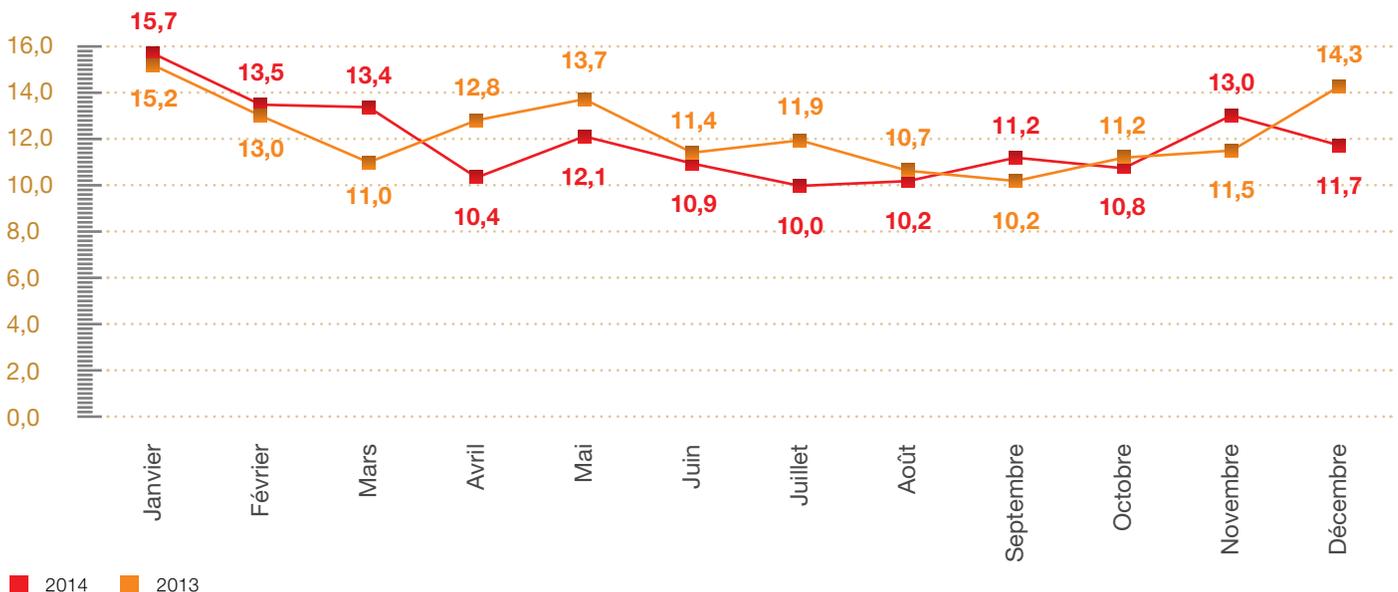
En janvier, il survient plus de 15 incendies résidentiels par jour au Québec. Ces incendies sont également ceux où les pertes matérielles sont nettement plus élevées.

## INCENDIES DE BÂTIMENTS À USAGE RÉSIDENTIEL SELON DE MOIS DE L'ANNÉE ET PROPORTION DES PERTES MATÉRIELLES ENTRAÎNÉES, 2014

Mois de l'année	Nombre d'incendies	Incendies (%)	Pertes matérielles (%)	Nombre d'incendies par jour*
Janvier	487	11,2	19,9	15,7
Février	379	8,7	9,9	13,5
Mars	414	9,5	10,7	13,4
Avril	313	7,2	7,6	10,4
Mai	376	8,7	7,0	12,1
Juin	328	7,6	5,0	10,9
Juillet	309	7,1	7,1	10,0
Août	317	7,3	5,8	10,2
Septembre	336	7,7	6,6	10,2
Octobre	336	7,7	5,4	10,8
Novembre	389	9,0	7,5	11,5
Décembre	362	8,3	7,5	11,7
<b>Total</b>	<b>4 346</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

\* Le nombre d'incendies par jour (quotient) est obtenu par le nombre d'incendies (dividende)/le nombre de jour dans le mois (diviseur).

## NOMBRE D'INCENDIES DE BÂTIMENTS À USAGE RÉSIDENTIEL PAR JOUR SELON DE MOIS DE L'ANNÉE, 2013 ET 2014



### 3.3 LE LIEU D'ORIGINE

Le lieu d'origine est l'endroit où a probablement commencé l'incendie. En 2014, comme pour les années précédentes, les pièces habitées d'une résidence (cuisine, chambre à coucher, etc.), à l'exception des aires de rangement et du garage, sont le lieu d'origine le plus fréquent. En 2014, le taux atteint 56,3 % des incendies de bâtiments résidentiels ayant entraîné des pertes matérielles.

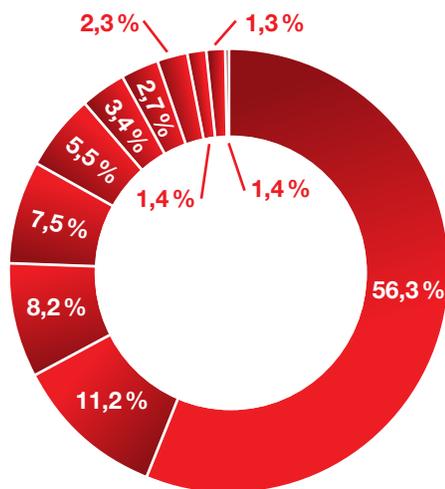
### LIEU D'ORIGINE DES INCENDIES DE BÂTIMENTS À USAGE RÉSIDENTIEL, 2014

Code*	Lieu d'origine	Nombre	%
200	Lieu résidentiel, sauf les aires de rangement et le garage (cuisine, chambre à coucher, etc.)	2 446	56,3
700	Espace intégré à la structure (balcon extérieur, surface d'un mur, etc.)	486	11,2
400	Entreposage intérieur et garage (garage intérieur, remise, chambre froide, etc.)	355	8,2
800	Aire extérieure (cour, terrasse, abri d'auto, etc.)	327	7,5
999	Lieu d'origine indéterminé	237	5,5
000	Lieu de circulation (vestibule, corridor, escalier intérieur, etc.)	147	3,4
600	Aire de service et salle d'équipement et de machinerie (placard de chauffe-eau, salle de distribution électrique, etc.)	116	2,7
300	Lieu commercial, de service ou institutionnel, sauf les aires de rangement et d'entreposage et les stationnements (commerces à la résidence)	99	2,3
900	Autre lieu d'origine	63	1,4
500	Gaines et conduits (cheminée, conduit de ventilation, canalisation, etc.)	61	1,3
100	Lieu de rassemblement (espace de rassemblement, bibliothèque, etc.)	9	0,2
<b>Total</b>		<b>4 346</b>	<b>100,0</b>

\* Guide pour la déclaration des incendies, Liste des codes.

**Note :** Les résultats sont présentés par ordre décroissant.

### LIEU D'ORIGINE DES INCENDIES DE BÂTIMENTS À USAGE RÉSIDENTIEL, 2014



**56,3%** • Lieu résidentiel, sauf les aires de rangement et le garage (cuisine, chambre à coucher, etc.)

**11,2%** • Espace intégré à la structure (balcon extérieur, surface d'un mur, etc.)

**8,2%** • Entreposage intérieur et garage (garage intérieur, remise, chambre froide, etc.)

**7,5%** • Aire extérieure (cour, terrasse, abri d'auto, etc.)

**5,5%** • Lieu d'origine indéterminé

**3,4%** • Lieu de circulation (vestibule, corridor, escalier intérieur, etc.)

**2,7%** • Aire de service et salle d'équipement et de machinerie (placard de chauffe-eau, chambre électrique, etc.)

**2,3%** • Lieu commercial, de service ou institutionnel, sauf les aires de rangement et d'entreposage et les stationnements (commerces à la résidence)

**1,4%** • Autre lieu d'origine

**1,3%** • Gaines et conduits (cheminée, conduit de ventilation, canalisation, etc.)

**0,2%** • Lieu de rassemblement (espace de rassemblement, bibliothèque, etc.)

## LE LIEU RÉSIDENTIEL D'ORIGINE

Les pièces habitées d'une résidence (codes 200 à 299) sont le lieu d'origine de plus de la moitié des incendies de bâtiments résidentiels. Parmi celles-ci, la cuisine est le lieu où ont débuté 28 % des incendies déclarés en 2014.

Une sensibilisation aux comportements à adopter dans la cuisine serait à privilégier dans les activités de prévention.

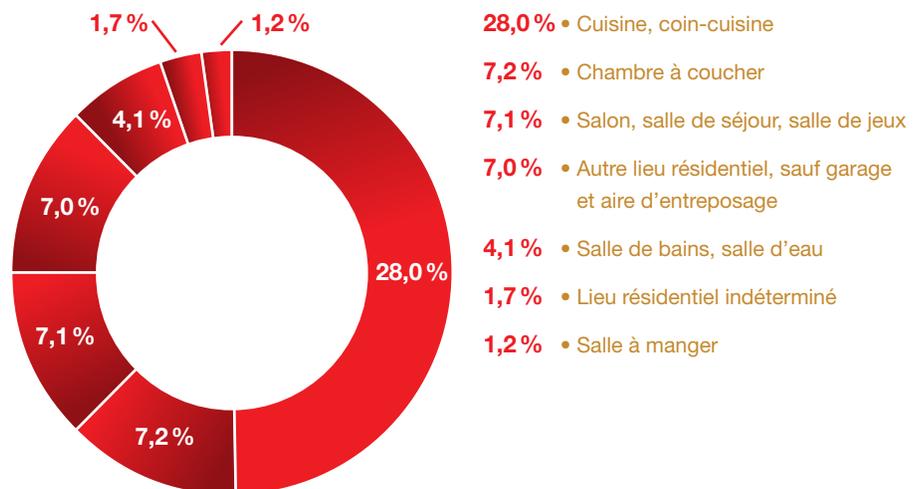
## LIEU RÉSIDENTIEL D'ORIGINE DES INCENDIES DE BÂTIMENTS À USAGE RÉSIDENTIEL, 2014

Code*	Lieu résidentiel d'origine	Nombre	%
230	Cuisine, coin-cuisine	1 217	28,0
210	Chambre à coucher	312	7,2
220	Salon, salle de séjour, salle de jeux	311	7,1
290	Autre lieu résidentiel, sauf garage et aire d'entreposage	303	7,0
240	Salle de bains, salle d'eau	179	4,1
299	Lieu résidentiel indéterminé	73	1,7
235	Salle à manger	51	1,2
<b>Total</b>		<b>2 446</b>	<b>56,3</b>

\* Guide pour la déclaration des incendies, Liste des codes.

**Note :** Les résultats sont présentés par ordre décroissant.

## LIEU RÉSIDENTIEL D'ORIGINE DES INCENDIES DE BÂTIMENTS À USAGE RÉSIDENTIEL, 2014





### 3.4 LA SOURCE DE CHALEUR

La source de chaleur (ou d'inflammation) est l'objet (appareil, équipement, matériel ou machine) à l'origine de l'inflammation. Pour une cinquième année consécutive, les données confirment un nombre important de feux de cuisson. En 2014, les appareils de cuisson sont la source de chaleur de près du quart (24,7 %) des incendies de bâtiments à usage résidentiel ayant entraîné des pertes matérielles, confirmant ainsi l'importance de sensibiliser les gens à adopter des comportements sécuritaires.

#### SOURCE DE CHALEUR DES INCENDIES DE BÂTIMENTS À USAGE RÉSIDENTIEL, 2014

Code*	Source de chaleur	Nombre	%
100	Appareil de cuisson (élément d'un poêle, cuisinière, friteuse, micro-ondes, etc.)	1 075	24,7
700	Articles de fumeur et objets à flamme nue (articles pour fumeurs, cendres chaudes, chandelle, etc.)	750	17,3
500	Équipement de distribution d'électricité (câbles et fils électriques, connecteurs, prises de courant, etc.)	677	15,6
999	Source de chaleur indéterminée	647	14,9
200	Appareil de chauffage (poêle à bois ou à granules, appareil de chauffage individuel fixe, etc.)	510	11,7
300	Appareil et équipement électrique (sécheuse, lampe incandescente, ampoule, etc.)	468	10,8
900	Autre source de chaleur (réaction chimique, combustion spontanée, etc.)	163	3,8
800	Véhicule (automobile, véhicule tout-terrain, etc.)	56	1,3
<b>Total</b>		<b>4 346</b>	<b>100,0</b>

\* Guide pour la déclaration des incendies, Liste des codes.

**Note:** Les résultats sont présentés par ordre décroissant.



### 3.5 LE COMBUSTIBLE OU L'ÉNERGIE QUI ALIMENTE LA SOURCE DE CHALEUR

En 2014, l'électricité est l'énergie qui alimente la source de chaleur dans plus de 40 % des incendies de bâtiments à usage résidentiel.

#### COMBUSTIBLE OU ÉNERGIE QUI ALIMENTE LA SOURCE DE CHALEUR DES INCENDIES DE BÂTIMENTS À USAGE RÉSIDENTIEL, 2014

Code*	Combustible ou énergie	Nombre	%
50	Électricité (courant continu, courant alternatif, foudre)	1 897	43,6
11	Combustible solide	1 040	23,9
99	Combustible ou énergie indéterminé	670	15,4
23	Autre liquide combustible (huile et alcool à fondue)	255	5,9
90	Autre combustible ou énergie	163	3,7
32	Gaz propane	107	2,5
88	Aucun combustible ou énergie	81	1,9
22	Carburant (essence)	55	1,3
21	Fuel-oil (diesel, kérosène, mazout)	24	0,6
33	Autre gaz	24	0,6
31	Gaz naturel	19	0,4
12	Naphtalène	9	0,2
60	Mixte (véhicule hybride)	2	0,0
<b>Total</b>		<b>4 346</b>	<b>100,0</b>

\* Guide pour la déclaration des incendies, Liste des codes.

**Note :** Les résultats sont présentés par ordre décroissant.



### 3.6 LE PREMIER MATÉRIAU ENFLAMMÉ

Le premier matériau enflammé est celui dont l'inflammation est à l'origine de l'incendie. Pour le quart des incendies de bâtiments à usage résidentiel, un élément de la structure du bâtiment est le premier matériau enflammé.

#### PREMIER MATÉRIAU ENFLAMMÉ DES INCENDIES DE BÂTIMENTS À USAGE RÉSIDENTIEL, 2014

Code*	Premier matériau enflammé	Nombre	%
100	Élément de la structure (mur, plancher, plafond, toit, escalier intérieur, isolation, etc.)	1 111	25,6
900	Autre (déchets, ordures ménagères, rebut, poussière, etc.)	747	17,2
500	Liquide inflammable et liquide combustible (huile végétale et gras animal, carburant, essence, etc.)	673	15,5
999	Premier matériau enflammé indéterminé	682	15,7
400	Produits en bois ou en papier (boîte, papier et matériel d'emballage, fournitures de bureau, journaux, etc.)	364	8,4
200	Meubles et ameublements (meuble rembourré, matelas, literie, table, commode, piano, rideau, etc.)	283	6,5
300	Vêtements et textiles (fibre synthétique ou combinée, fibre naturelle, de coton ou de laine, vêtement, nappe, serviette, etc.)	220	5,0
700	Produits chimiques, plastiques et métaux (caoutchouc naturel et synthétique, matière plastique et métal, produit chimique, etc.)	174	4,0
800	Produits agricoles et forestiers (herbages, broussailles, feuilles, arbres et arbustes, foin, etc.)	64	1,5
600	Gaz inflammable (gaz propane, butane, gaz de pétrole liquéfié, gaz naturel, etc.)	28	0,6
<b>Total</b>		<b>4 346</b>	<b>100,0</b>

\* Guide pour la déclaration des incendies, Liste des codes.

**Note :** Les résultats sont présentés par ordre décroissant.

### 3.7 LA CAUSE PROBABLE

La cause probable est l'acte ou l'événement ayant provoqué l'inflammation.

Précisons qu'il s'agit de la cause probable et non de la cause hors de tout doute. En 2014, l'erreur humaine (distraction, personne endormie) est la cause probable de 25,9 % des incendies de bâtiments à usage résidentiel déclarés au ministère.

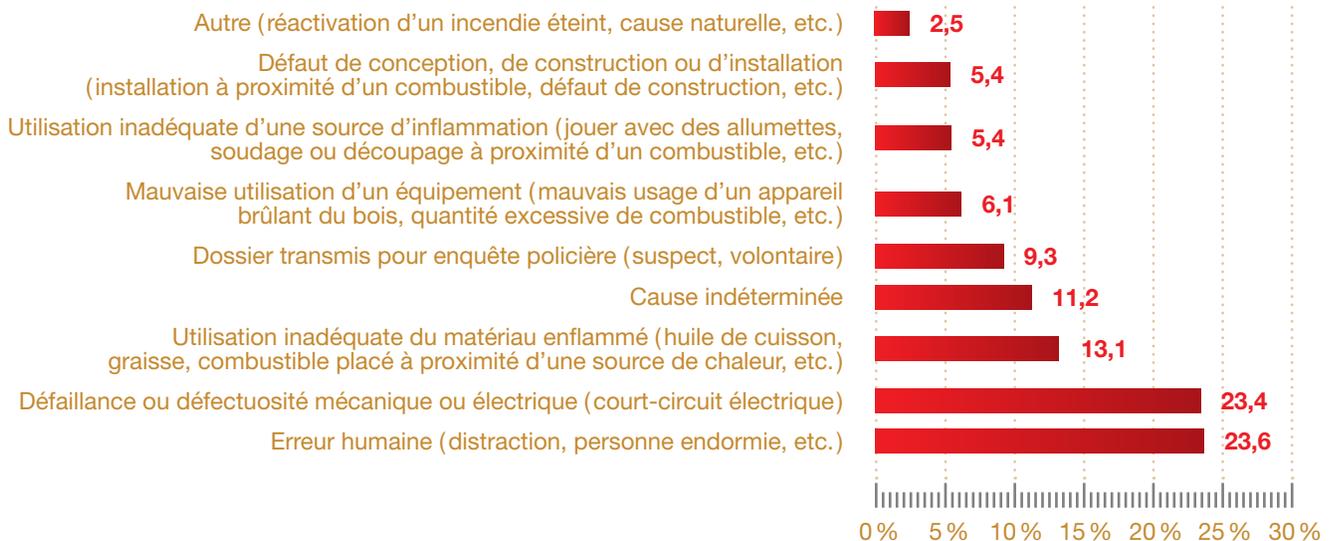
### CAUSE PROBABLE DES INCENDIES DE BÂTIMENTS À USAGE RÉSIDENTIEL, 2014

Code*	Cause probable	Nombre	%
700	Erreur humaine (distraction, personne endormie, etc.)	1 026	23,6
400	Défaillance ou défectuosité mécanique ou électrique (court-circuit électrique)	1 019	23,4
300	Utilisation inadéquate du matériau enflammé (huile de cuisson, graisse, combustible placé à proximité d'une source de chaleur, etc.)	568	13,1
999	Cause indéterminée	487	11,2
110	Dossier transmis pour enquête policière (suspect, volontaire)	402	9,3
600	Mauvaise utilisation d'un équipement (mauvais usage d'un appareil brûlant du bois, quantité excessive de combustible, etc.)	266	6,1
200	Utilisation inadéquate d'une source d'inflammation (jouer avec des allumettes, soudage ou découpage à proximité d'un combustible, etc.)	235	5,4
500	Défaut de conception, de construction ou d'installation (installation à proximité d'un combustible, défaut de construction, etc.)	233	5,4
900	Autre (réactivation d'un incendie éteint, cause naturelle, etc.)	110	2,5
<b>Total</b>		<b>4 346</b>	<b>100,0</b>

\* Guide pour la déclaration des incendies, Liste des codes.

**Note :** Les résultats sont présentés par ordre décroissant.

### CAUSE PROBABLE DES INCENDIES DE BÂTIMENTS À USAGE RÉSIDENTIEL, 2014



### 3.8 LES SYSTÈMES DE DÉTECTION ET D'EXTINCTION

#### L'AVERTISSEUR DE FUMÉE

L'avertisseur de fumée est un système de détection et d'avertissement d'incendie qui émet un signal sonore pour alerter les occupants lorsqu'il y a une présence anormale de fumée dans le bâtiment. L'avertisseur émet un signal local ou est relié à un centre de télésurveillance.

Les statistiques observées au cours des dernières années le confirment : dans 35 % des incendies de bâtiments à usage résidentiel, l'absence ou le fonctionnement indéterminé des avertisseurs de fumée ont été déclarés. En effet, en 2014, aucun avertisseur de fumée n'était présent dans 17 % des cas. À cela s'ajoutent les 18,4 % des incendies pour lesquels la présence ou le fonctionnement des avertisseurs sont indéterminés.

#### PRÉSENCE ET FONCTIONNEMENT DES AVERTISSEURS DE FUMÉE DANS LES INCENDIES DE BÂTIMENTS À USAGE RÉSIDENTIEL, 2014

Code*	Fonctionnement de l'avertisseur de fumée	Présence d'avertisseur de fumée		88. Aucun avertisseur de fumée	99. Indéterminé	Nombre d'incendies	%
		01. Avec signal local seulement	02. Relié à un centre de télésurveillance				
11	L'avertisseur de fumée a fonctionné	1 469	364	0	0	1 833	42,2
21	Emplacement inapproprié	37	0	0	0	37	0,9
22	Pile à plat	56	0	0	0	56	1,3
23	Aucune pile	88	1	0	0	89	2,0
24	Prise électrique pas connectée ou hors fonction	13	0	0	0	13	0,3
25	Bris mécanique	12	0	0	0	12	0,3
26	Volontairement inactif	37	2	0	0	39	0,9
28	N'a pas fonctionné pour une autre raison	328	32	0	0	360	8,3
29	N'a pas fonctionné pour une raison indéterminée	97	21	0	0	118	2,7
88	Aucun avertisseur de fumée	0	0	739	0	739	17,0
99	Indéterminé	235	17	0	798	1 050	24,1
<b>Total</b>		<b>2 372</b>	<b>437</b>	<b>739</b>	<b>798</b>	<b>4 346</b>	<b>100,0</b>
<b>%</b>		<b>54,6</b>	<b>10,0</b>	<b>17,0</b>	<b>18,4</b>	<b>100,0</b>	

\* Guide pour la déclaration des incendies, Liste des codes.

## LE SYSTÈME D'ALARME-INCENDIE

Un système d'alarme-incendie (ou réseau avertisseur d'incendie) est un dispositif électronique pour détecter un début d'incendie dans un bâtiment. Le système d'alarme-incendie émet un signal local ou est relié à un centre de télésurveillance.

Puisque l'utilisation de ce dispositif est généralement non réglementée pour la majorité des bâtiments résidentiels, l'absence d'un système d'alarme-incendie a été constatée dans 63,1 % des incendies de bâtiments à usage résidentiel survenus en 2014. Sur les 4 346 incendies déclarés, 2 741 ont eu lieu dans un bâtiment dépourvu d'un système d'alarme-incendie.

Toutefois, 17,5 % de ces incendies ont pris naissance dans un bâtiment où le système d'alarme en place a fonctionné. Mentionnons que des bâtiments résidentiels incendiés ayant été répertoriés sans système d'alarme-incendie sont possiblement des bâtiments secondaires (ex. : cabanon).

## PRÉSENCE ET FONCTIONNEMENT DES SYSTÈMES D'ALARME-INCENDIE DANS LES INCENDIES DE BÂTIMENTS À USAGE RÉSIDENTIEL, 2014

Code*	Fonctionnement du système d'alarme-incendie	Présence de système d'alarme-incendie		88. Aucun système d'alarme-incendie	90. Autre système de détection	99. Indéterminé	Nombre d'incendies	%
		01. Avec signal local seulement	02. Relié à un centre de télésurveillance					
11	Le système d'alarme-incendie a fonctionné	342	419	0	1	0	762	17,5
21	Emplacement inapproprié	7	1	0	0	0	8	0,2
24	Prise électrique pas connectée ou hors fonction	0	1	0	0	0	1	0,0
25	Bris mécanique	1	2	0	0	0	3	0,1
26	Volontairement inactif	3	4	0	0	0	7	0,2
28	N'a pas fonctionné pour une autre raison	49	65	0	1	0	115	2,6
29	N'a pas fonctionné pour une raison indéterminée	23	22	0	0	0	45	1,0
88	Aucun système d'alarme-incendie	0	0	2 741	0	0	2 741	63,1
99	Indéterminé	39	11	0	0	614	664	15,3
<b>Total</b>		<b>464</b>	<b>525</b>	<b>2 741</b>	<b>2</b>	<b>614</b>	<b>4 346</b>	<b>100,0</b>
<b>%</b>		<b>10,7</b>	<b>12,1</b>	<b>63,1</b>	<b>0,0</b>	<b>14,1</b>	<b>100,0</b>	

\* Guide pour la déclaration des incendies, Liste des codes.

## LE SYSTÈME FIXE D'EXTINCTION

Un système fixe d'extinction est un dispositif généralement sensible à la chaleur conçu pour réagir à une température prédéterminée en libérant automatiquement une matière destinée à contrôler ou à éteindre le feu.

L'absence d'un système fixe d'extinction a été constatée dans 84,8 % des incendies de bâtiments à usage résidentiel survenus en 2014, soit 3 683 incendies.

### PRÉSENCE ET FONCTIONNEMENT DES SYSTÈMES FIXES D'EXTINCTION DANS LES INCENDIES DE BÂTIMENTS À USAGE RÉSIDENTIEL, 2014

Code*	Fonctionnement du système fixe d'extinction	Présence de système fixe d'extinction				88. Aucun système fixe d'extinction	99. Indéterminé	Nombre d'incendies	%
		01. Système fixe d'extinction complet	02. Système fixe d'extinction partiel	03. Appareil ponctuel d'extinction automatique	04. Réseau de canalisation uniquement				
11	Un gicleur a fonctionné	24	7	5	0	0	0	36	0,8
12	Deux gicleurs ont fonctionné	2	1	1	0	0	0	4	0,1
13	Trois gicleurs ou plus ont fonctionné	0	1	1	0	0	0	2	0,0
14	Le nombre de gicleurs qui ont fonctionné est indéterminé	3	0	0	0	0	0	3	0,1
15	Réseau ou système autre que système de gicleurs	3	4	0	14	0	0	21	0,5
21	Équipement non alimenté ou alimentation insuffisante en agent d'extinction	1	0	0	1	0	0	2	0,0
23	Défectuosité de l'équipement	0	0	0	1	0	0	1	0,0
24	Feu trop petit	64	24	3	9	0	0	100	2,3
25	Emplacement inapproprié	1	2	0	0	0	0	3	0,1
28	N'a pas fonctionné pour une autre raison	7	10	4	0	0	0	21	0,5
29	N'a pas fonctionné pour une raison indéterminée	3	2	0	0	0	0	5	0,1
88	Aucun système fixe d'extinction dans le bâtiment	0	0	0	0	3 683	0	3 683	84,8
99	Indéterminé	5	1	1	2	0	456	465	10,7
<b>Total</b>		<b>113</b>	<b>52</b>	<b>15</b>	<b>27</b>	<b>3 683</b>	<b>456</b>	<b>4 346</b>	<b>100,0</b>
<b>%</b>		<b>2,6</b>	<b>1,2</b>	<b>0,3</b>	<b>0,6</b>	<b>84,8</b>	<b>10,5</b>	<b>100,0</b>	

\* Guide pour la déclaration des incendies, Liste des codes.



## 4. LES COMPARAISONS INTERPROVINCIALES POUR LES INCENDIES SURVENUS EN 2013

Au moment de produire ce rapport statistique, les plus récentes données accessibles pour établir les comparaisons interprovinciales étaient celles de l'année 2013. Ces comparaisons servent d'éléments d'étalonnage pour mesurer la performance du Québec selon certains indicateurs : le nombre d'incendies par 1 000 habitants, le nombre de décès par 100 000 habitants et les pertes matérielles estimées par habitant.

Il est préférable d'examiner ces comparaisons avec prudence puisque les exigences en matière de déclaration des incendies diffèrent d'une province à l'autre et que le Canada ne dispose pas d'un système unifié pour évaluer la situation en sécurité incendie à l'échelle du pays.

### INCENDIES, DÉCÈS ET PERTES MATÉRIELLES, 2013

	Nombre d'incendies par 1 000 habitants	Nombre de décès par 100 000 habitants	Pertes matérielles relatives aux incendies de bâtiments par habitant (\$)
Québec <sup>1</sup>	2,0	1,21	48,95
Ontario <sup>2</sup>	1,4	0,49	46,96
Alberta <sup>3</sup>	1,2	0,50	191,32
Nouveau-Brunswick <sup>4</sup>	5,1	1,06	29,31
<b>Moyenne</b>	<b>2,4</b>	<b>0,82</b>	<b>79,1</b>

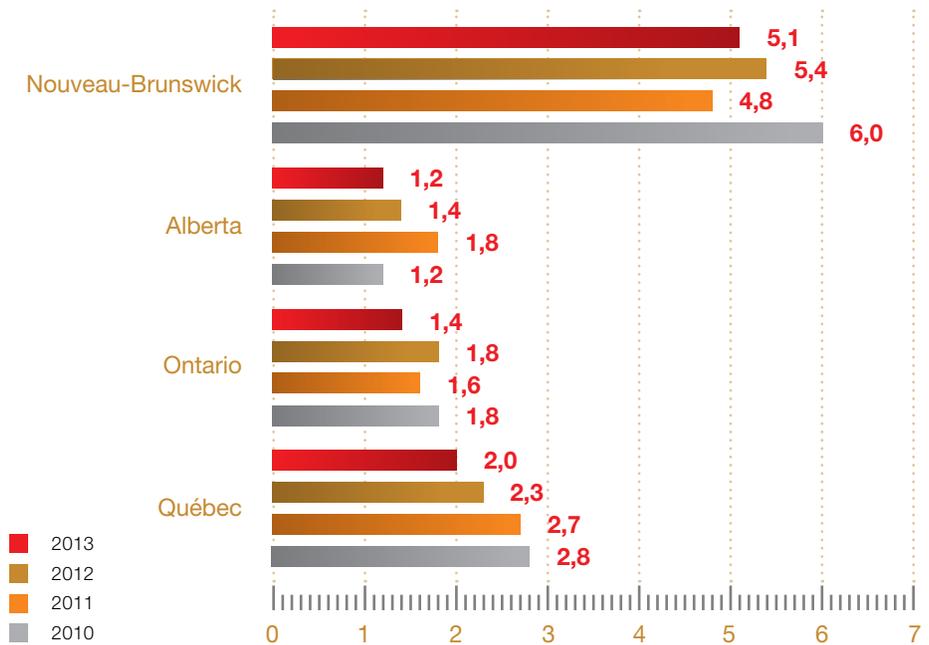
#### Sources :

1. Banque de données du MSP (décembre 2015).
2. Sommaire des incendies en Ontario (octobre 2015), publié par le Bureau du commissaire aux incendies ([www.mcscs.jus.gov.on.ca](http://www.mcscs.jus.gov.on.ca)).
3. Office of the Fire Commissioner - Public Safety Division, Alberta Municipal Affairs (correspondance d'octobre 2015).
4. Rapport annuel 2013-2014 - ministère de la Sécurité publique, Nouveau-Brunswick ([www2.gnb.ca](http://www2.gnb.ca)).

### 4.1 LE NOMBRE D'INCENDIES PAR 1 000 HABITANTS

Depuis 2010, le nombre d'incendies par 1 000 habitants est en baisse au Québec, passant de 2,8 en 2010 à 2,0 en 2013.

NOMBRE D'INCENDIES PAR 1 000 HABITANTS, 2010 À 2013

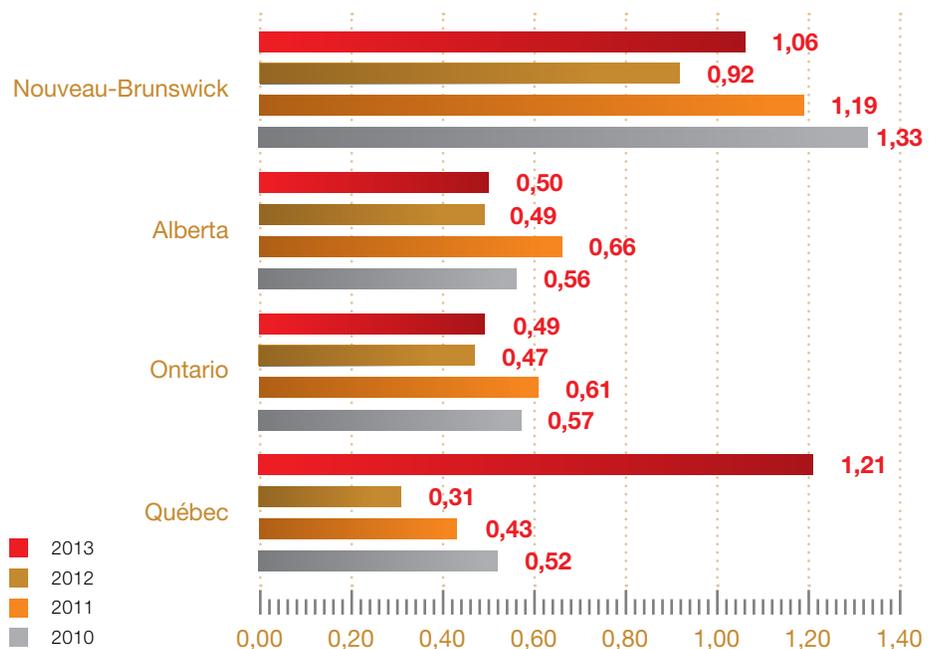


### 4.2 LE NOMBRE DE DÉCÈS PAR 100 000 HABITANTS

De 2010 à 2012, le Québec était la province où le nombre de décès liés aux incendies de bâtiments par 100 000 habitants était le plus bas. En 2013, avec les événements de Lac-Mégantic, le Québec est maintenant la province la plus lourdement affectée.

Sans la tragédie de Lac-Mégantic qui a coûté la vie à 47 personnes, le Québec aurait quand même enregistré sa pire performance depuis 2007 en matière de décès. En effet, le taux de mortalité aurait été de 0,64 décès par 100 000 habitants, soit plus du double de celui constaté en 2012.

NOMBRE DE DÉCÈS PAR 100 000 HABITANTS, 2010 À 2013



### 4.3 LES PERTES MATÉRIELLES ESTIMÉES PAR HABITANT

Le Québec a subi moins de pertes matérielles en 2013 lors d'incendies de bâtiments qu'au cours des trois années précédentes. Avec un peu moins de 49\$ par habitant, la performance du Québec se compare aisément à celle de l'Ontario, qui est de 47\$.

### PERTES MATÉRIELLES RELATIVES AUX INCENDIES DE BÂTIMENTS PAR HABITANT, 2010 À 2013

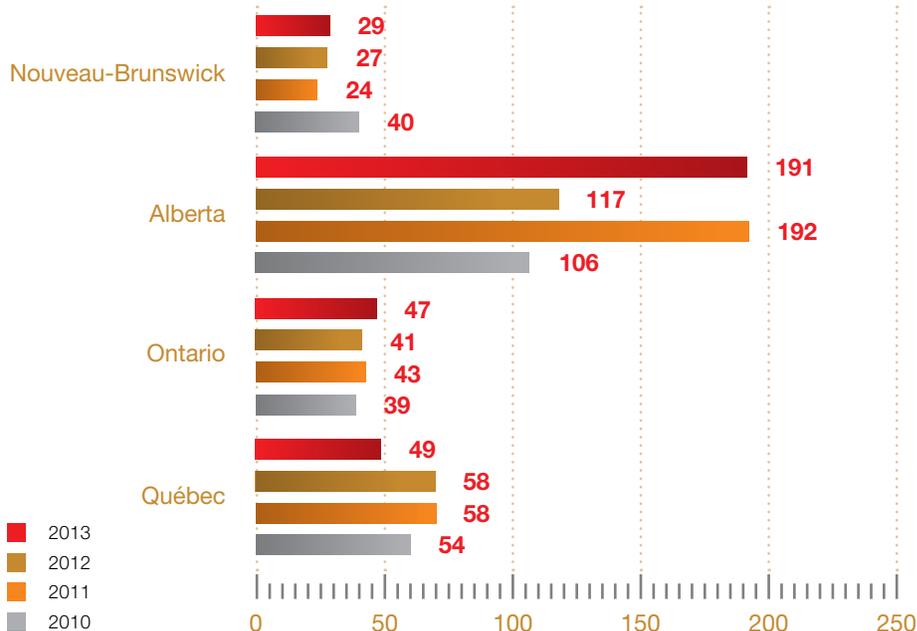




Photo : Chamberland, Julien

## CONCLUSION

Le rapport de statistiques annuelles sur les incendies déclarés est l'outil privilégié pour orienter la prise de décision des administrations compétentes en matière d'incendie. Il s'agit d'un outil d'aide à la planification des interventions et d'un guide judicieux pour choisir des activités de sensibilisation et de prévention auprès de la population.

Depuis 2010, le bilan statistique révèle une diminution du nombre d'incendies déclarés au ministère et une diminution du taux d'incendies par 1 000 habitants. En 2014, ce taux s'est établi à 1,94, sous la barre des 2 incendies par année, par 1 000 habitants. Les efforts consentis par les municipalités dans l'élaboration et la mise en œuvre du schéma de couverture de risques en incendie contribuent à ce résultat.

Malgré la baisse du nombre d'incendies déclarés par les municipalités, en 2014, on a dénombré 104 incendies de bâtiments de plus qu'en 2013. Le tiers de ces incendies survient dans des bâtiments classés dans les catégories de risque d'incendie élevé et très élevé. Les bâtiments résidentiels représentent 73,06 % des bâtiments endommagés lors d'incendies.

Les événements tragiques des dernières années ont noirci la statistique sur le taux de mortalité. Ainsi, de 2009 à 2013, et ce malgré une année 2012 exceptionnellement clémente, on observe une tendance à la hausse du nombre de décès lors d'incendies de bâtiments.

En 2014, les pertes matérielles par personne ont diminué, passant de 70,78 \$ à 53,51 \$, soit une baisse de 17,27 \$. À cet égard, il s'agit de la meilleure performance réalisée depuis 2009. Néanmoins, les pertes matérielles estimées lors d'incendies de bâtiments atteignent 2,4 milliards de dollars pour la période de 2010 à 2014. À elle seule, cette somme justifie donc l'importance fondamentale de la prévention des incendies.

La sensibilisation à des pratiques sécuritaires à adopter dans une cuisine pourrait contribuer à diminuer la statistique selon laquelle la cuisine est le lieu d'origine de plus de 28 % des incendies de bâtiments résidentiels. En 2014, ces incendies sont survenus dans 30 % des cas entre 15 h et 19 h 59, sans égard au jour de la semaine. Par contre, les statistiques démontrent clairement que janvier est le mois

où il survient le plus d'incendies de bâtiments résidentiels, soit plus de 15 par jour. Les incendies résidentiels de janvier représentent également près de 20 % des pertes matérielles annuelles pour ces bâtiments.

Trouver les axes de prévention à privilégier pour faire diminuer ces chiffres contribuerait à améliorer encore davantage la performance du Québec en matière de protection contre les incendies.

Enfin, les événements majeurs des dernières années démontrent la nécessité d'entraide entre les municipalités, la pertinence des activités de mise en commun voire de regroupement des services ainsi que l'importance de la prévention et de la préparation pour affronter efficacement les sinistres.



## INDEX PHOTOGRAPHIQUE

Photos	Auteur	SSI	Précisions au sujet de la photo	Page
	Arel, François	<b>Victoriaville</b>	Intervention lors d'un incendie de ferme	42
	Arel, François	<b>Saint-Félix-de-Kingsey</b>	Exercice d'intervention relatif à un incendie de bâtiment	34
	Arel, François	<b>MRC de L'Érable</b>	Idem	6
	Chamberland, Julien	<b>Sherbrooke</b>	Intervention lors de l'incendie d'un bâtiment commercial	16
	Chamberland, Julien	<b>Sherbrooke</b>	Intervention lors de l'incendie d'une résidence	46
	Dignard, Christian	<b>Salaberry-de-Valleyfield</b>	Intervention lors de l'incendie d'une résidence familiale en février	20
	Hubert, Jean-Simon	<b>Maskinongé et Yamachiche</b>	Intervention de nature défensive sur un bâtiment résidentiel inhabité pour protéger les résidences voisines	36
	Hubert, Jean-Simon	<b>Trois-Rivières</b>	Intervention lors de l'incendie d'un immeuble résidentiel à logements multiples et évacuation des résidents	28
	Hubert, Jean-Simon	<b>Trois-Rivières</b>	Intervention lors d'une deuxième alarme sur un incendie	48
	Lacroix, Jean	<b>Sainte-Adèle</b>	Incendie d'une usine de construction de résidences en bois rond. Le SSI est intervenu en entraide à la municipalité voisine	13
	Jobin, René	<b>SPIQ</b>	Tragédie ferroviaire, Lac-Mégantic, juillet 2013	21
	Lalonde, Sébastien	<b>Gatineau</b>	Exercice de sauvetage	24
	Robillard, Claude	<b>L'Île-Perrot</b>	Intervention lors de l'incendie d'un immeuble résidentiel comportant 24 logements	10
	Robillard, Claude	<b>L'Île-Perrot</b>	Intervention lors d'un feu de véhicule	12
	Robillard, Claude	<b>L'Île-Perrot</b>	Intervention lors de l'incendie d'un duplex situé à côté d'une école primaire	18
	Ruel, Robert	<b>Saint-Odilon-de-Cranbourne</b>	Simulation d'une intervention lors de l'incendie d'un bâtiment agricole	1
	Savard, Annie	<b>Saint-Félicien-Saint-Prime-La Doré</b>	Intervention à la suite à une collision frontale entre deux motoneigistes. Évacuation des blessés par l'unité d'urgence hors piste	8
	Savard, Annie	<b>Saint-Félicien-Saint-Prime-La Doré</b>	Assistance d'un pompier épuisé par la chaleur durant une intervention	25
	Savard, Annie	<b>Saint-Félicien-Saint-Prime-La Doré</b>	Intervention lors d'un feu de cheminée	50

---

# ANNEXE

## COÛTS DES SERVICES MUNICIPAUX EN SÉCURITÉ INCENDIE AU QUÉBEC EN 2013, PAR STRATE DE POPULATION

---



## COÛTS DES SERVICES MUNICIPAUX EN SÉCURITÉ INCENDIE AU QUÉBEC EN 2013, PAR STRATE DE POPULATION

L'annexe des coûts de services municipaux en sécurité incendie au Québec en 2013, par strate de population, présente les données des municipalités locales régies par le Code municipal du Québec (RLRQ, chapitre C-27.1) ou la Loi sur les cités et villes (RLRQ, chapitre C-19). Les villages cris, naskapis, nordiques et le Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James sont exclus de la compilation. Le tableau complet Coûts des services municipaux en sécurité incendie (SI) pour les municipalités locales québécoises, 2013 est accessible sur le site Web du ministère de la Sécurité publique : [www.securitepublique.gouv.qc.ca/statistiques-incendies-declares](http://www.securitepublique.gouv.qc.ca/statistiques-incendies-declares).

Le tableau récapitulatif illustre les données regroupées de l'ensemble des municipalités, par strate de population. Les données compilées ont été extraites en septembre 2015 de la section « Finances, indicateurs de gestion et fiscalité » du site Web du MAMOT.

### COÛTS DES SERVICES MUNICIPAUX EN SÉCURITÉ INCENDIE POUR LES MUNICIPALITÉS LOCALES QUÉBÉCOISES, PAR STRATE DE POPULATION, 2013

Strate de population	Nombre de municipalités	Population moyenne	Richesse foncière uniformisée (RFU) moyenne	Coûts des services municipaux en SI \$ moyens
Municipalités de 0 à 1 499 habitants	619	719	78 662 398	71 134
Municipalités de 1 500 à 4 999 habitants	304	2 592	274 523 526	202 726
Municipalités de 5 000 à 9 999 habitants	78	6 831	738 030 516	516 530
Municipalités de 10 000 à 24 999 habitants	57	15 274	1 839 619 632	1 513 037
Municipalités de 25 000 à 49 999 habitants	26	35 123	3 768 267 395	3 148 683
Municipalités de 50 000 à 99 999 habitants	9	69 518	6 839 076 348	5 592 346
Municipalités de 100 000 à 199 999 habitants	5	137 325	12 655 240 997	13 536 001
Municipalités de 200 000 à 524 999 habitants	4	359 888	39 770 263 060	44 911 189
Montréal	1	1 678 837	212 259 378 703	353 554 000
<b>Le Québec</b>	<b>1 103</b>	<b>7 979 521</b>	<b>888 662 015 543</b>	<b>965 265 714</b>

Coûts des services municipaux en SI par 100 000 RFU \$ moyens	Charges totales \$ moyennes	Coûts des services municipaux en SI par charges totales % moyennes	Coûts des services municipaux en SI par habitant \$ moyens	Effectifs personnes-années moyens	Coûts des effectifs moyens
112,69	1 322 914	5,62	103,86	5,54	12 254
82,33	4 211 251	5,36	79,52	12,76	60 790
74,62	11 716 506	4,59	75,89	17,38	197 950
77,06	31 684 235	4,39	92,34	15,73	471 774
83,51	66 412 200	4,60	90,55	20,25	1 147 453
86,65	114 201 134	4,92	81,36	40,29	2 485 254
105,98	294 175 334	4,70	97,52	102,86	8 894 114
120,64	862 546 934	5,41	129,63	302,62	34 340 079
166,57	6 098 520 000	5,80	210,59	2 394,00	308 577 000
<b>108,62</b>	<b>18 592 381 296</b>	<b>5,19</b>	<b>120,97</b>	<b>14 559</b>	<b>609 672 623</b>



Photo: Ruel, Robert